



Conseil économique et social

Distr.: Générale
13 février 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1^{er} mai 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des questions relatives à l'appareil
subsidaire de la Commission, y compris les activités
des institutions régionales de la CESAP**

Aperçu par sous-programme: enjeux et défis pour un développement économique et social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document examine les enjeux et les défis du développement économique et social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique sous les huit rubriques suivantes: politiques macroéconomiques et développement inclusif; commerce et investissement; transports; environnement et développement; technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe; développement social; statistiques; activités sous-régionales pour le développement.

Il décrit les mesures prises et les activités accomplies et prévues par le secrétariat pour aider les pays membres, par ses travaux d'analyse des politiques, par le dialogue et par le renforcement des capacités, à remédier aux problèmes qu'ils rencontrent dans ces huit domaines.

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	4
Section I. Politiques macroéconomiques et développement exclusif	5
A. Introduction.....	5
B. Grands problèmes et défis	5

* E/ESCAP/69/L.1.

	1. Questions de politique macroéconomique	5
	2. Questions concernant la pauvreté et les politiques de développement inclusif	6
	3. Questions de politique générale concernant les pays ayant des besoins particuliers	8
	4. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable	11
	C. Questions à examiner par la Commission.....	12
Section II.	Commerce et investissement	12
	A. Introduction.....	12
	B. Grands problèmes et défis	13
	1. Développer le commerce intrarégional	13
	2. Promouvoir les investissements et l'entreprise au service du développement	16
	3. Renforcer le développement durable fondé sur la science, la technologie et l'innovation	17
	4. Améliorer les moyens d'existence et la résilience des populations rurales par la mécanisation agricole durable	18
	C. Questions à examiner par la Commission.....	19
Section III.	Transports	20
	A. Introduction.....	20
	B. Grands problèmes et défis	21
	1. Développer les réseaux de transports régionaux et interrégionaux	21
	2. Faciliter la connectivité opérationnelle et réduire les coûts logistiques	22
	3. Renforcer la contribution des transports au développement économique et social durable.....	23
	C. Questions à examiner par la Commission.....	25
Section IV.	Environnement et développement	25
	A. Introduction.....	25
	B. Grands problèmes et défis	26
	1. Intégrer la durabilité environnementale au développement économique et social.....	26
	2. Renforcer la sécurité énergétique et améliorer la gestion des ressources hydrauliques par la coopération régionale.....	28
	3. Promouvoir le développement urbain excessif et durable pour rendre les villes équitables et résilientes	29
	C. Questions à examiner par la Commission.....	30

Section V.	Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe.....	31
A.	Introduction.....	31
B.	Grands problèmes et défis	32
1.	Application des technologies spatiales pour la réduction des risques de catastrophe et le développement durable	32
2.	Réduire la fracture numérique et créer des capacités pour une plus grande connectivité des TIC.....	34
3.	Réduire la vulnérabilité et l'exposition aux catastrophes	37
C.	Questions à examiner par la Commission.....	38
Section VI.	Développement social	39
A.	Introduction.....	39
B.	Grands problèmes et défis	39
1.	La problématique de la démographie.....	39
2.	La problématique de l'emploi.....	40
3.	La problématique de l'éducation.....	41
4.	La problématique de la santé	41
5.	Quelles politiques?.....	42
C.	Questions à examiner par la Commission.....	43
Section VII.	Statistiques.....	44
A.	Introduction.....	44
B.	Grands problèmes et défis	45
1.	Pour que chaque vie compte: état civil et statistiques de l'état civil	45
2.	Soutenir le développement centré sur les personnes: statistiques sociales	46
3.	Favoriser le développement des statistiques par la collaboration régionale.....	46
4.	Analyse statistique et formation qui comptent.....	48
C.	Questions à examiner par la Commission.....	50
Section VIII.	Activités sous-régionales pour le développement	50
A.	Bureau sous-régional pour le Pacifique	50
B.	Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est.....	53
C.	Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale.....	56
D.	Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest	59
E.	Questions à examiner par la Commission.....	62

Introduction

1. Le développement inclusif et durable comporte à la fois les difficultés les plus redoutables et les chances les plus remarquables pour la région de l'Asie et du Pacifique. Le présent document expose les grands problèmes de développement en rapport avec l'exécution du programme pour le développement durable et décrit la pratique et les résultats des huit sous-programmes de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Il donne aussi un résumé de l'aide apportée par le secrétariat aux États membres dans les domaines de l'analyse stratégique, des choix de politique générale et de la coopération technique, et montre les principaux résultats obtenus.

2. Les huit sous-programmes sont les suivants:

a) Politiques macroéconomiques et développement inclusif (y compris le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD));

b) Commerce et investissement (y compris le Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD)¹ et le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT));

c) Transports;

d) Environnement et développement;

e) Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe (y compris le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC));

f) Développement social;

g) Statistiques (y compris l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP));

h) Activités sous-régionales pour le développement:

i) Bureau sous-régional pour le Pacifique;

ii) Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est;

iii) Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale;

IV) Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest.

3. La Commission est invitée à donner au secrétariat des orientations au sujet des grandes options présentées et des initiatives engagées par le secrétariat pour aider les pays membres.

¹ Précédemment: Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique (ONUCGMAP). La nouvelle appellation est entrée en vigueur le 1er octobre 2012.

Section I

Politiques macroéconomiques et développement inclusif

A. Introduction

4. Le développement en Asie et dans le Pacifique subit de plus en plus le contrecoup de la « grande récession » qui se poursuit dans l'économie mondiale. La croissance dans la région s'est ralentie, même dans les deux plus grandes économies que sont la Chine et l'Inde. Au titre du sous-programme, les diverses politiques susceptibles de contenir l'effet dommageable de la détérioration continue de l'environnement mondial sur les pays de la région continueront d'être étudiées, en même temps que les moyens de préserver l'élan de la croissance et la stabilité macroéconomique des pays dans un sens plus vaste, en particulier les politiques centrées sur le besoin de créer des emplois productifs et des conditions de travail correctes et d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une aide continuera d'être fournie simultanément pour enrichir les connaissances et renforcer les capacités des décideurs publics de haut niveau afin qu'ils aient en main les moyens de rendre la croissance plus inclusive et durable.

5. La région obtient un niveau élevé de croissance économique mais il reste à faire que cette croissance soit plus inclusive afin d'en répartir les avantages au bénéfice de la population tout entière. Les activités exercées au titre du sous-programme ont consisté principalement à rechercher comment améliorer les politiques macroéconomiques pour parvenir à un développement plus inclusif et durable. Les pays ayant des besoins spéciaux continueront d'être les destinataires prioritaires de ces activités, spécialement pour les aider, en collaboration étroite avec les autres organismes des Nations Unies et les partenaires de développement, à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et à donner effet aux mandats mondiaux et régionaux.

6. Le CRPAD continuera de répondre aux préoccupations des pays membres concernant le rôle de l'agriculture durable dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la détérioration de l'environnement.

B. Grands problèmes et défis

1. Questions de politiques macroéconomiques

7. Le développement en Asie et dans le Pacifique subit de plus en plus le contrecoup de la « grande récession » qui se prolonge dans l'économie mondiale. La croissance dans le monde développé a continué de ralentir en 2012: l'Europe est entrée dans une période de contraction de la croissance suivant une courbe en W et l'expansion économique aux États-Unis d'Amérique est restée anémique. La baisse de la demande dans le monde développé a provoqué un ralentissement largement répandu en Asie et dans le Pacifique. La croissance économique dans plusieurs grandes économies de la région, notamment la Chine et l'Inde, qui s'était montrée résistante dans les premiers temps de la crise, s'est nettement ralentie récemment. Le soutien que ces économies apportaient aux autres économies de l'Asie et du Pacifique par le biais de la demande intrarégionale s'est dilué en conséquence.

8. Le ralentissement en Chine et en Inde est devenu la nouvelle préoccupation majeure dans les économies plus petites de la région Asie-Pacifique, s'ajoutant aux difficultés préexistantes des années récentes, dues déjà aux difficultés apparues dans le monde développé. Les résultats de croissance limitée de la Chine et de l'Inde s'expliquent certes en partie par l'évolution des échanges extérieurs mais un certain nombre de facteurs internes exercent néanmoins une influence non négligeable. Le poids de ces facteurs indique que les gouvernements concernés auront un rôle important à jouer pour ranimer et rééquilibrer la croissance dans ces économies afin d'assurer la durabilité dans le moyen terme.

9. Comme le montre l'Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2013, le ralentissement généralisé signale des problèmes structurels, dont l'aggravation des inégalités et le manque d'énergie et d'infrastructures. Ces problèmes sont le résultat d'erreurs passées des politiques économiques et sociales et de choix défectueux dans les moyens d'action qui vont au-delà des difficultés attribuables à la situation dans le monde développé. Atteignant même les économies de la région qui ont un vaste marché intérieur, le ralentissement met clairement en évidence les déficiences des stratégies de développement, incapables d'assurer un progrès économique soutenu. Quant aux économies vouées principalement à l'exportation, la diminution des apports provenant de leurs secteurs exportateurs montre aussi la nécessité de changer leur modèle de développement et de stimuler les sources internes de croissance. La solution structurelle pour dynamiser les moteurs internes de croissance dans les deux catégories d'économie dans la région consistera à rendre leur processus de développement plus inclusif et durable.

10. Les économies de la région devront de plus en plus envisager d'appliquer des mesures de soutien sous la forme de politiques budgétaires et monétaires soigneusement ciblées en direction des secteurs productifs et des secteurs sociaux de l'économie à forte intensité d'emplois. Des mesures de cet ordre contribueraient à empêcher que les conditions externes déstabilisent leurs progrès de développement et à garantir spécialement la protection des emplois et des revenus des couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la société durant la période actuelle difficile. Elles peuvent aussi aider à atténuer les changements climatiques tout en satisfaisant davantage les aspirations au développement et en assurant la sécurité alimentaire. De plus, non seulement il existe un fort degré de complémentarité parmi les économies régionales mais aussi la région dans son ensemble dispose de vastes réserves financières. Le renforcement de la coopération régionale offre donc un moyen d'amortir les effets des événements externes défavorables et de remédier aux déficits de développement dans le long terme.

2. Questions concernant la pauvreté et les politiques de développement inclusif

11. La croissance économique en Asie et dans le Pacifique a certes fait diminuer rapidement les taux de pauvreté mais cette croissance n'a cependant pas été inclusive. Ainsi, l'Étude sur la situation économique et sociale en Asie et dans le Pacifique 2012, sur le thème de la recherche de la prospérité à une époque de turbulence et de prix élevés des produits de base², a montré que le coefficient de Gini pondéré par la population était passé, pour la région, de 32,5 dans les années 1990 à 37,5 dans la dernière année pour laquelle les chiffres étaient

² Publication des Nations Unies, numéro de vente E.12.II.F.9.

disponibles; les études faites par l'Organisation internationale du travail ont indiqué, à leur tour, qu'environ 60 % des travailleurs de la région sont toujours en situation d'emploi vulnérable. Les estimations montrent en outre que 676 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. Les politiques macroéconomiques pourraient être le moyen de choix pour remédier à ces situations. Le document issu de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)³ reconnaît la nécessité d'adopter des politiques macroéconomiques tournées vers l'avenir capables de promouvoir le développement durable et de mener à une croissance économique soutenue, inclusive et équitable, d'augmenter les emplois productifs et de promouvoir le développement agricole et industriel.

12. Pour aider les États membres à concevoir et à appliquer de telles politiques, l'Étude sur la situation économique et sociale en Asie et dans le Pacifique 2013 illustre, par des exemples, l'affirmation qu'une augmentation de la dépense publique pour procurer des garanties d'emploi, assurer l'accès universel aux services d'enseignement et de santé, faire fonctionner un régime d'assurance vieillesse et procurer des prestations en cas d'incapacité et donner accès à l'énergie propre est largement à la portée de nombreux pays de la région et absorberait moins de huit points de pourcentage du PIB sur l'ensemble de la période allant jusqu'à 2030. À titre d'exemple, les estimations des coûts basées sur les seuils de pauvreté nationaux comme niveau de référence pour les salaires dans un programme de garantie de l'emploi à raison de 100 jours, assorti d'un régime d'assurance vieillesse, montrent que des programmes de ce type absorberaient entre deux et cinq points de pourcentage du PIB dans le cas de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie et des Philippines. Étant donné les ratios peu élevés de la dépense et des recettes fiscales par rapport au PIB dans la région, de plus grands efforts de mobilisation des ressources internes pourraient procurer les financements nécessaires. En outre, des programmes de cette nature pourraient induire des gains de croissance supplémentaires dans le long terme car ils contribueraient à augmenter la productivité et favoriseraient donc la stabilité macroéconomique. Ainsi, des garanties de l'emploi et des subventions pour les salaires n'auraient pas seulement pour effet de renforcer les stabilisateurs automatiques mais serviraient aussi d'amortisseurs en période de ralentissement pour les travailleurs qui perdent leur emploi, faisant en sorte qu'ils conservent leurs qualifications professionnelles et restent prêts à être réembauchés dès que l'économie reprend. De même, l'offre accrue de services de santé publique aurait le double avantage d'éviter la perte de productivité provoquée par les conséquences négatives des difficultés économiques pour l'état de santé et de contribuer à l'équité sociale et économique, tout en stimulant la propension des ménages à économiser pour être en mesure de répondre à leurs besoins plus élevés d'investissements.

13. Le rôle que peuvent jouer les politiques macroéconomiques pour soutenir le développement inclusif et durable a été mis en évidence également dans les dialogues sous-régionaux de politique générale, notamment dans un dialogue récent pour le Pacifique⁴. La réunion a rassemblé des responsables de haut niveau des pays insulaires en développement du Pacifique dans les secteurs des finances,

³ Résolution de l'Assemblée générale 66/288, annexe.

⁴ Dialogue de politique générale de haut niveau: le rôle de la politique macroéconomique et de la sécurité énergétique pour soutenir le développement durable dans le Pacifique, tenu à Nadi (Fidji) les 8 et 9 octobre 2012. La réunion a été organisée par la CESAP en collaboration avec le Groupe de travail du développement durable du Conseil des organisations régionales du Pacifique.

de la planification, de la banque centrale et de l'énergie. Elle a porté spécialement sur les liens réciproques entre les problèmes macroéconomiques et les problèmes énergétiques. Ces pays donnaient la priorité à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique dans leurs programmes de développement national en raison de leur forte dépendance envers les combustibles fossiles qui les rendait hautement vulnérables à l'instabilité des prix des produits de base. Dans le contexte de ces choix, la réunion a examiné la possibilité que des politiques budgétaires soutenues et ciblées, comportant des incitations fiscales, des subventions et des investissements publics, contribuent à développer un marché sur lequel le secteur privé continuera d'investir dans l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Le rôle de la politique monétaire pour élargir l'accès du secteur de l'énergie renouvelable au crédit a été également mis en relief.

14. Comme dans le cas de l'instabilité des prix des produits de base, il fallait aussi agir au niveau international sur les causes des vulnérabilités. À ce propos, la Commission a prié le secrétariat de créer un cadre institutionnel que la région utiliserait pour définir une position régionale solide et coordonnée qui serait exprimée dans les réunions internationales, notamment le Groupe des 20 (G20). Lors de la Consultation de haut niveau sur les points de vue de l'Asie et du Pacifique à l'égard du Sommet du G20 à Los Cabos, qui a eu lieu à Bangkok le 23 mai 2012 en collaboration avec la Présidence du G20, les participants ont marqué expressément que les priorités du développement inclusif et durable ne devaient pas être écartées mais être au contraire intégrées aux initiatives de politique macroéconomique, financière et réglementaire arrêtées par le G20. À ce sujet, les pays d'Asie et du Pacifique ont souhaité davantage d'efforts pour lutter contre les interventions spéculatives sur les marchés des produits de base ainsi qu'un surcroît d'attention pour les conséquences perturbatrices des flux de capitaux instables pour les pays en développement. La Consultation a été suivie, le 17 septembre 2012, par une réunion spéciale d'information de la Présidence du G20 pour les États membres de la CESAP au sujet des résultats du Sommet.

3. Questions de politique générale concernant les pays ayant des besoins particuliers

15. L'ONU donne une place hautement prioritaire aux pays ayant des besoins spéciaux dans l'exécution des mandats mondiaux comme le Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020⁵, le Programme d'action d'Almaty: Répondre aux besoins spéciaux des pays en développement sans littoral dans un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport de transit pour les pays en développement sans littoral et de transit⁶ et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement⁷. Le document final Rio+20 intitulé « L'avenir que nous

⁵ *Rapport de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Istanbul (Turquie), 9-3 mai 2011* (publication des Nations Unies, numéro de vente 11. II.A.1), chapitre II.

⁶ *Rapport de la Conférence ministérielle des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, Almaty (Kazakhstan), 28 et 29 août 2003* (A/CONF.202/3), annexe I.

⁷ *Rapport de la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, Port Louis (Maurice), 10-14 janvier 2005* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.05.II.A.4 et rectificatif), chapitre I, résolution 1, annexe II.

voulons »³, réaffirme aussi l'engagement d'appliquer pleinement ces programmes et la stratégie. La CESAP collabore étroitement avec les autres organismes des Nations Unies et les partenaires de développement pour aider ces pays à travers l'exécution des mandats mondiaux et régionaux.

16. La CESAP a contribué à la mise en œuvre régionale des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement internationalement convenus, spécialement pour les pays d'Asie et du Pacifique ayant des besoins spéciaux. Le Rapport régional Asie-Pacifique sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2011/2012, sur le thème: Accélérer la réalisation équitable des objectifs du Millénaire pour le développement – Comblent les lacunes des résultats en matière de santé et de nutrition⁸, établi conjointement par la CESAP, la Banque asiatique de développement (BAsD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mis en évidence les priorités pour la région Asie-Pacifique afin d'accélérer la réalisation équitable des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines de la santé et de la nutrition. Le rapport donne aussi une place particulière à l'intégration de ces objectifs aux stratégies nationales de développement, notamment à la formation aux techniques de diffusion de l'information et à la tenue d'ateliers sous-régionaux afin d'accélérer les progrès dans les pays ayant des besoins spéciaux.

17. Le rapport annuel du Secrétaire général sur l'accélération des progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement⁹ contient des recommandations destinées à faire avancer les consultations en vue d'un programme pour le développement au-delà de 2015. La CESAP, en partenariat avec la BAsD et le PNUD, a tenu une série d'ateliers et de consultations régionaux et sous-régionaux sur le programme pour le développement au-delà de 2015. Leurs résultats seront présentés dans le Rapport régional Asie-Pacifique sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2012/2013 encore à paraître.

18. Quant au suivi régional du Programme d'action d'Istanbul, la CESAP a exécuté un grand nombre d'activités parmi lesquelles la tenue de la Réunion régionale Asie-Pacifique sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, à Siem-Reap (Cambodge) en décembre 2012, en coopération avec le Gouvernement cambodgien. La réunion a examiné les progrès accomplis et les difficultés rencontrées par les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique dans l'application du Programme d'action d'Istanbul depuis son adoption en mai 2011, et spécialement la feuille de route régionale¹⁰ qui a été adoptée par les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique en décembre 2011. Le projet de document final de Siem-Reap sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul a été soumis à l'Organe spécial sur les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral pour être examiné par la Commission à sa soixante-neuvième session dans le cadre de l'examen biennal du Programme d'action d'Istanbul par les États membres. La CESAP facilite en outre l'Examen régional final du Programme d'action d'Almaty: Répondre aux besoins spéciaux des pays en développement sans littoral dans un nouveau cadre mondial pour la

⁸ Disponible à l'adresse: www.unescap.org/pdd/calendar/CSN-MDG-NewDelhi-Nov-2011/MDG-Report2011-12.pdf.

⁹ A/67/257.

¹⁰ Voir *Delivering as One: Asia Pacific Regional Road Map-2008-2015* (ST/ESCAP/2504) (publication des Nations Unies, numéro de vente E.08.II.F.15).

coopération en matière de transport en transit pour les pays en développement sans littoral et de transit. La CESAP et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, tiendront une réunion d'examen régional à Vientiane en 2013.

19. Au titre d'un projet spécial sur le Myanmar, plusieurs séminaires/forums de partenariat pour le développement ont été organisés pour favoriser une collaboration étroite et des synergies opérationnelles avec les institutions nationales et les organisations régionales et internationales concernées. Ces réunions ont eu pour objectif de veiller à ce que les différents domaines de développement des capacités correspondent aux priorités mentionnées dans le Cadre stratégique des Nations Unies 2012-2015: Équipe de pays des Nations Unies au Myanmar¹¹. Le troisième Forum du partenariat pour le développement: Améliorer les politiques du riz pour la sécurité alimentaire nationale et régionale – Problèmes et opportunités, qui a eu lieu à Nay Pyi Taw les 27 et 28 juin 2011, a contribué à une meilleure connaissance des possibilités d'améliorer les politiques du riz dans l'intérêt de la sécurité alimentaire nationale et régionale. Le rapport du Forum¹² a été remis au Gouvernement du Myanmar et aux divers partenaires de développement au début de 2012.

20. La CESAP fournit aussi à la République populaire démocratique de Corée une aide technique au développement au titre de son mandat régional pour le développement dans la région Asie-Pacifique. Cette assistance technique porte sur les domaines de l'énergie, des statistiques, des transports et de l'environnement. Quant aux activités de création de capacités, la Chine a fourni une formation technique à la fabrication, au transfert et à la mise en service d'un prototype de matériel pour la production de biogaz et le Viet Nam a procuré une aide à la formation pour la conception et la fabrication de wagons ferroviaires de marchandises et de voitures de transport de passagers, ainsi qu'à la formation pour l'amélioration de la signalisation et de la communication.

21. Les pays ayant des besoins spéciaux, tout en accélérant leurs activités pour répondre aux problèmes de développement, continueront de s'appuyer sur l'aide provenant de leurs partenaires de développement, dont les organismes des Nations Unies, pour renforcer leurs capacités. Cependant, l'environnement extérieur n'est pas sans difficultés. Les engagements pris par les partenaires de développement sont loin d'avoir tous été respectés ou sont insuffisants pour répondre aux besoins car les partenaires de développement traditionnels sont soumis à de graves contraintes budgétaires. Il reste donc à ces pays à exploiter le plus largement possible les possibilités qu'offrent la coopération régionale, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour remédier aux déficits de développement. La CESAP poursuivra ses activités en faveur du renforcement des capacités des pays ayant des besoins spéciaux de participer plus vigoureusement aux réunions mondiales et régionales.

¹¹ Disponible à l'adresse: http://unic.un.org/imucms/userfiles/yangon/file/UN_Strategic_Framework_for_Myanmar_2012-2015.pdf.

¹² Disponible à l'adresse: www.unescap.org/pdd/calendar/CSN-3DPF/Myanmar-report-2011-final.pdf.

4. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable

22. La pauvreté en Asie et dans le Pacifique reste avant tout un phénomène rural et les populations pauvres sont souvent concentrées sur des terres marginales où la nature des sols et les conditions météorologiques, la topographie, la distance par rapport aux carrefours commerciaux et aux centres urbains rendent le développement économique local difficile. Le manque de développement et de diffusion des technologies nouvelles est l'un des grands responsables de la croissance lente dans le secteur agricole. La croissance agricole est faible et la région se caractérise par des pratiques de production non durables qui sont partiellement responsables de la détérioration de l'environnement, notamment de l'appauvrissement et de l'acidification des sols, de la diminution de la quantité d'eau et de la qualité de l'eau et de la perte de biodiversité.

23. Pour réduire la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire dans la région, il faut d'urgence augmenter la productivité du secteur agricole, en ciblant spécialement les régions où vit la population pauvre, dans le cas des terres peu favorables à la culture, comme les terres marginales et les régions d'agriculture pluviale, et dans le cas des cultures vivrières d'importance critique pour les pauvres. Un changement urgent s'impose dans l'appareil de recherche agricole pour le développement dans la région, de même qu'un renforcement des investissements et une augmentation des capacités de recherche sur les politiques des systèmes alimentaires. Il est nécessaire que les parties prenantes travaillent ensemble plus efficacement, à la fois dans les pays eux-mêmes et dans l'ensemble de la région, pour renforcer les capacités de recherche et de vulgarisation afin de concentrer l'activité sur la transformation des résultats de la recherche en résultats de développement et de faire participer les petits agriculteurs et les intervenants dans les chaînes de valeur qui sont démunis de ressources au processus d'innovation et de création de capacités dès les tout premiers stades. Il s'impose aussi d'accélérer le processus d'adoption et d'adaptation des innovations dans le secteur agricole.

24. Le CRPAD a contribué à promouvoir la culture durable et la sécurité alimentaire dans les États membres en établissant le Réseau pour le transfert de connaissances sur les technologies de l'agriculture durable et l'amélioration des liaisons avec les marchés en Asie du Sud et du Sud-Est (SATNET Asia) et en fournissant des services de coopération technique et de formation destinés aux personnels scientifiques et aux décideurs publics.

25. Le réseau SATNET Asia a été élargi. Il procure un soutien à la collaboration des parties prenantes dans le domaine du transfert de technologie pour l'agriculture durable. Il ne comptait à l'origine qu'environ 25 participants au début de 2012 mais rassemble aujourd'hui près de 330 personnes qui participent directement aux activités du réseau ou sont intéressées par la possibilité de recevoir des informations sur ses activités. Un cadre analytique pour évaluer la durabilité des technologies agricoles a été mis au point à travers un processus de consultations avec les parties prenantes de la région et des exemples de technologies agricoles durables ont été réunis, ce qui permet de faire mieux connaître les technologies prometteuses et d'en favoriser la diffusion et l'adaptation. Des études diagnostiques sur les mesures de facilitation du commerce pour les produits agroalimentaires ont été entreprises dans cinq pays. Le projet aide à répandre plus largement les connaissances en matière de culture

durable dans toute la région en diffusant des informations de nature scientifique par différents moyens dont les médias sociaux.

26. Les capacités des systèmes nationaux de recherche agricole dans le domaine de l'analyse des politiques agricoles ont été renforcées par l'apport d'une assistance technique et la tenue de trois ateliers de formation. Ces activités ont comporté une aide dans les pays et une formation à l'échelon régional. L'aide sur place s'est concentrée sur le renforcement des capacités des personnels de recherche pour les travaux suivants: procéder à des études, concevoir des propositions, développer une méthodologie, réaliser une enquête auprès des ménages agricoles et évaluer les modèles économétriques. Le personnel scientifique a reçu aussi une formation aux techniques d'analyse concernant la politique agricole, la sécurité alimentaire et la pauvreté, les statistiques agricoles et la conception des enquêtes, y compris les statistiques par sexe, l'utilisation du logiciel STATA dans l'analyse des données des enquêtes et les techniques permettant de discerner les produits agricoles susceptibles d'être exportés avec succès. Un atelier régional de formation a été offert pour augmenter les capacités des organismes de recherche agricole de distinguer les constatations les plus caractéristiques issues de leurs travaux et pour ordonner, présenter et diffuser ces résultats. Ce type de capacité réduit l'écart des connaissances entre la recherche et la pratique et contribue à accélérer le processus d'adoption et d'adaptation de l'innovation dans le secteur agricole.

C. Questions à examiner par la Commission

27. La Commission voudra peut-être envisager d'adopter les mesures suivantes:

a) Examiner le document final de Siem-Reap soumis à l'Organe spécial dans le cadre de l'examen biennal du Programme d'action d'Istanbul par les États membres;

b) Examiner les résultats de l'Examen régional final du Programme d'action d'Almaty et soumettre le document pertinent pour servir aux préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty;

c) Procéder à un échange des enseignements tirés de l'expérience et des opinions au sujet des problèmes et des difficultés en rapport avec ce sous-programme. La Commission voudra peut-être aussi examiner les possibilités de renforcer davantage les activités d'aide en matière d'analyse et d'assistance technique qui relèvent de ce sous-programme et donner des indications au secrétariat à ce sujet.

Section II Commerce et investissement

A. Introduction

28. Le commerce et les investissements ont continué d'animer la croissance et le développement dans la région Asie-Pacifique. En conséquence, la région obtient une performance économique qui tranche par rapport au reste du monde, malgré les effets négatifs de la crise qui se maintient dans la zone euro, le ralentissement de l'activité économique dans les économies asiatiques

émergentes et les incertitudes de la reprise économique au Japon et aux États-Unis. À cause de ces tendances, le commerce ne devrait pas atteindre une pleine reprise en 2013, d'après un rapport de la CESAP¹³. Suivant les prévisions, la croissance des exportations de marchandises dans les pays en développement d'Asie et du Pacifique, en termes réels, devait tomber de 6,5 % en 2011 à 2 % en 2012.

29. Vers la fin de 2012, sont apparus des signes prometteurs d'un redressement de la croissance économique en Chine, qui fonctionne comme le principal animateur du commerce et des investissements dans la région. La Chine a dépassé les États-Unis pour devenir le premier destinataire mondial de l'investissement étranger direct au premier semestre de 2012. Globalement, les flux d'investissement de ce type dans la région ont ralenti en 2012. Il reste que la région absorbe aujourd'hui un tiers des courants mondiaux d'investissement étranger direct.

30. La Conférence Rio+20 a mis en évidence la nécessité d'un nouveau modèle dans lequel il ne serait plus acceptable de procéder « comme d'habitude » pour remédier aux problèmes de développement présents dans le monde. Il faut donc entreprendre une action concertée pour parvenir à ce que le commerce, l'investissement et l'activité des entreprises ne créent pas seulement la croissance économique mais contribuent aussi effectivement à un développement général inclusif, durable et résilient.

31. Les paragraphes qui suivent décrivent succinctement les grands problèmes, les opportunités et les obstacles, les choix politiques envisageables et les réponses du secrétariat dans le domaine du commerce et de l'investissement.

B. Grands problèmes et défis

1. Développer le commerce intrarégional

32. Le commerce intrarégional représente plus de la moitié du total des échanges commerciaux de la région. Une action continue pour parvenir à l'intégration régionale moyennant la conclusion d'accords commerciaux préférentiels par les Gouvernements et la facilitation du commerce ainsi que l'expansion, par les entreprises, des chaînes de valeur régionales et mondiales sont les moteurs combinés du commerce intrarégional. D'après la Base de données des accords sur le commerce et l'investissement dans la région Asie-Pacifique, tenue par la CESAP, le nombre total des accords associés aux économies dans la région Asie-Pacifique est estimé à beaucoup plus que 200, parmi lesquels 147 sont en vigueur et le reste se trouvaient à des stades variés de négociation ou d'examen au début de 2013.

33. Grâce à ces accords commerciaux, les tarifs douaniers ont des niveaux moyens qui sont bas (les droits d'importation représentent typiquement moins de 5 % du coût total des opérations commerciales supporté par les opérateurs de la région) mais les coûts imposés par les procédures réglementaires et autres, une fois la frontière franchie, pour exécuter entièrement les opérations de commerce international et faire passer les frontières aux marchandises dans la région restent

¹³ Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Rapport Asie-Pacifique sur le commerce et l'investissement 2012: Tendances et actualité récentes* (ST/ESCAP/2650). Disponible à l'adresse: www.unescap.org/tid/publication/aptir2650.pdf.

lourds. La Chine, le Japon et la République de Corée sont les trois pays où les coûts des opérations commerciales se rapprochent le plus du bas niveau correspondant pour les échanges à l'intérieur de l'Union européenne (soit l'équivalent d'un tarif moyen de 32 % pour les biens échangeables), tandis que les pays de l'ASEAN-4 (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) dans le cadre de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) sont parvenus à un degré raisonnable de facilitation du commerce entre eux. En revanche, les coûts du commerce intrarégional parmi les pays d'Asie centrale sont cinq fois supérieurs à ce qu'ils sont entre les pays de l'Union européenne-3 (Allemagne France et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et sont les plus élevés de la région, suivis par les coûts analogues entre les pays d'Asie du Sud.

34. Quatre grands obstacles se dressent lorsqu'il s'agit de stimuler le commerce intrarégional pour le développement et de réduire la dépendance à l'égard des marchés traditionnels d'exportation. Premièrement, la principale difficulté est d'établir des modalités conduisant à une expansion du commerce qui soit inclusive et durable, c'est-à-dire des modalités qui favorisent le développement et contribuent à la réduction de la pauvreté, notamment par la création d'emplois productifs et de conditions d'emploi correctes et qui soient telles que les gains procurés par le commerce soient partagés équitablement.

35. Deuxièmement, la poursuite de l'intégration régionale, notamment la convergence et la multilatéralisation des accords commerciaux préférentiels, est nécessaire pour rendre l'environnement régional du commerce plus transparent, plus prévisible et plus libre pour les opérateurs. De ce point de vue, l'entrée en vigueur de la Communauté économique de l'ANASE (AEC), prévu pour 2015, pourrait marquer une étape positive tout comme pourraient avoir un effet positif les travaux qui préparent la conclusion des instruments qui deviendront « l'accord de partenariat transpacifique » et « l'accord régional de partenariat économique intégral », liant les économies qui appartiennent à l'ANASE et les autres grandes économies de la région, bien qu'il faille prévoir qu'un certain temps s'écoulera avant que ces accords puissent être conclus. L'Accord commercial Asie-Pacifique (ACAP) est également une force au service de l'intégration régionale. La Mongolie devrait accéder à l'accord à compter de la quatrième session du Conseil ministériel de l'ACAP qui doit se tenir à Dacca vers le milieu de l'année 2013.

36. La troisième tâche consiste à ranimer le Programme de Doha pour le développement dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En effet, le programme a été relégué au deuxième plan par des accords commerciaux bilatéraux et régionaux moins efficaces et il est aujourd'hui au point mort. Sur une note positive, la République démocratique populaire lao et le Tadjikistan doivent devenir membres de l'OMC en 2013. La région pourrait jouer un rôle dynamique en remettant les négociations de Doha sur les rails et veiller à ce que les nombreux accords commerciaux préférentiels en vigueur soient consolidés et deviennent autant d'éléments constitutifs du système commercial multilatéral.

37. La quatrième tâche consiste à réduire davantage les coûts du commerce intrarégional. Le développement continu des infrastructures « logicielles » et « matérielles » pour les opérations transfrontalières s'impose également comme une nécessité, notamment l'adoption des technologies modernes d'information et de communication et des régimes juridiques pertinents qui sont indispensables

pour permettre l'échange et l'authentification électroniques de la documentation et de l'information se rapportant au commerce. Outre un appel au renforcement de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé, le Forum Asie-Pacifique sur la facilitation du commerce, organisé par la CESAP et la BAsD à Sri Lanka en octobre 2012, a recommandé l'introduction de systèmes électroniques pour le transit dans le cas des pays sans littoral et de transit, ainsi qu'une amélioration des installations pour le commerce et le transport aux points de franchissement des frontières, particulièrement des installations essentielles pour le transit des marchandises en partance ou à destination des pays en développement sans littoral. Le Forum a signalé aussi qu'il fallait répondre aux besoins spéciaux des petites et moyennes entreprises (PME) et du secteur agricole en matière de facilitation du commerce afin de rendre le commerce plus inclusif.

38. La CESAP soutient l'intégration régionale par des activités d'analyse et de formation qui portent sur l'application de politiques fondées sur les faits reconnus et l'exécution effective des décisions. Dans le cadre de ses programmes de formation, notamment ceux qui relèvent du Programme d'assistance technique OMC-CESAP et du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation dans le domaine du commerce (ARTNet), 54 activités ont été organisées et ont contribué à renforcer les capacités de plus d'un millier de décideurs et de chercheurs en matière de commerce et d'investissement dans la région en 2012. La liste de toutes les activités exécutées et des publications publiées dans le cadre d'ARTNet, y compris les initiatives sur l'Aide pour le commerce, les services pour la libéralisation et la réglementation, la protection des droits de propriété intellectuelle et la Sous-région Bassin du Mékong durant la période examinée sont disponibles à l'adresse: www.artnetontrade.org. La CESAP a aussi conclu un mémorandum d'accord avec le Département des négociations commerciales du Ministère du commerce de la Thaïlande et l'Institut international pour le commerce et le développement en vue de fournir aux économies de la Sous-région Bassin du Mékong une assistance technique de renforcement des capacités en matière de commerce et d'investissement. Toujours dans la sous-région, au titre d'un projet financé par le Gouvernement japonais, une aide est fournie également pour développer les capacités des PME en vue de les intégrer effectivement aux chaînes de valeur régionales. Des études ont été faites sur cinq secteurs et les résultats seront examinés par les autorités compétentes en juin 2013.

39. La CESAP continue de jouer un rôle actif pour le renforcement des capacités de facilitation du commerce intrarégional. Le Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier (UNNExT) regroupe plus de 150 spécialistes qui échangent les connaissances et les données d'expérience sur l'établissement de systèmes nationaux et régionaux à guichet unique pour la facilitation du commerce dans l'ensemble de la région. Avec l'appui du secrétariat de la CESAP et du secrétariat de la CEE, le Réseau a pu diffuser, en octobre 2012, un dossier complet sur la mise en service du guichet unique qui devrait accélérer davantage le développement des systèmes de commerce sans papier dans la région conformément à la résolution 68/3 de la Commission. Plus de 400 parties prenantes publiques et privées ont bénéficié des diverses activités de renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce organisées par la CESAP rien qu'en 2012, y compris les participants au Forum Asie-Pacifique sur la facilitation du commerce.

40. De plus, la CESAP a rendu disponible, conjointement avec la Banque mondiale, une base de données mondiale et normalisée sur les coûts du commerce international qui procure aux pays des informations précédemment non disponibles sur les coûts du commerce bilatéral, intrarégional et interrégional, y compris pour le secteur agricole. Enfin, le Mécanisme de coopération des organisations régionales pour la facilitation du commerce a été renforcé dans le sens de la coordination et de manière à capturer les synergies possibles entre les différentes organisations qui opèrent dans le domaine de la facilitation du commerce dans la région.

2. Promouvoir l'investissement et l'entreprise au service du développement

41. Les moteurs du commerce intrarégional sont aussi les moteurs de l'investissement intrarégional car le commerce et les investissements sont liés étroitement. Certes, la plupart de l'investissement étranger direct dans la région provient toujours de l'extérieur de la région même; cependant les économies en développement d'Asie et du Pacifique apparaissent progressivement comme des sources essentielles de ce type d'investissement dans la région. D'après les données disponibles, durant la période 2009-2011, la Chine a attiré plus de 27 % de la totalité de l'investissement étranger direct nouveau, suivie par le Viet Nam et l'Inde (11,5 % et 10,5 % respectivement). Il faut noter que l'investissement étranger direct dans la région se concentre dans cinq secteurs (charbon, pétrole et gaz naturel; métaux; fabricants de matériel d'origine pour l'automobile; immobilier; produits chimiques) et cinq économies (Chine, Fédération de Russie, Inde, Singapour et Hong Kong (Chine)). Il est donc clair que tous les pays et tous les secteurs sont loin de bénéficier des apports d'investissement étranger direct.

42. D'un côté, la région a tiré des enseignements positifs au sujet des politiques susceptibles d'améliorer le climat des investissements, notamment les mesures qui augmentent la disponibilité de capital humain, ce qui rend la région plus attrayante comme destination pour les investissements. D'un autre côté, l'absence d'un climat favorable à l'entreprise et aux investissements dans différents pays pèse toujours sur leur capacité d'attirer effectivement l'investissement étranger direct pour le développement, en particulier dans les pays les moins avancés, bien que certains réussissent là mieux que d'autres. Comme dans le cas du commerce, il ne suffit pas seulement d'augmenter les entrées d'investissement étranger direct mais il faut aussi faire en sorte que les apports de capitaux contribuent au développement inclusif et durable.

43. Dans ce contexte, les entreprises, qui sont les principaux acteurs dans le commerce et les investissements, jouent un rôle important dans le processus de développement. De plus en plus, les entreprises adoptent des pratiques responsables dans la recherche du profit et certaines d'entre elles se tournent directement vers le développement au moyen des investissements dits « sociaux » ou investissements d'impact. Le modèle se transforme donc, s'éloignant de la conception traditionnelle qui traite la responsabilité sociale de l'entreprise comme une activité accessoire et s'orientant vers l'adoption de pratiques responsables et durables dans l'entreprise en tant qu'éléments intégrants de la stratégie d'entreprise. Les instruments au sujet des pratiques responsables dans l'entreprise sont nombreux et comprennent notamment les principes du Pacte mondial des Nations Unies. La situation cause une certaine confusion parmi les entreprises et l'obligation de faire rapport sur le respect d'une multiplicité d'ensembles de normes et de principes exige énormément de temps et a un coût prohibitif, particulièrement pour les PME. Il est donc de plus

en plus largement admis qu'il faut rechercher une certaine forme de convergence entre ces divers instruments.

44. Le secrétariat de la CESAP encourage l'investissement étranger direct inclusif et durable en élargissant et en renforçant le Réseau Asie-Pacifique de l'investissement étranger direct pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral. La deuxième session du réseau a eu lieu à Bangkok le 29 novembre 2012. Elle a contribué au renforcement des capacités des participants en permettant un partage de données d'expérience sur la promotion et la facilitation de l'IED et en fournissant l'occasion de réunions d'information sur les résultats du Forum Rio+20 sur la durabilité de l'entreprise: Innovation et collaboration pour l'avenir que nous voulons, qui s'est tenu à Rio de Janeiro (Brésil) du 15 au 18 juin 2012, de même que sur les résultats du Forum Asie-Pacifique des entreprises qui s'est déroulé à Kuala Lumpur les 15 et 16 octobre 2012. Le Réseau s'occupe aussi des autres modalités de renforcement de la coopération régionale parmi les pays concernés en centrant son attention sur les moyens d'attirer l'IED pour soutenir leurs objectifs de développement durable. De plus, des services consultatifs sur les mesures nécessaires pour attirer l'IED à l'appui du développement durable ont été fournis au Gouvernement du Myanmar et seront suivis par la rédaction et la présentation d'un rapport consultatif. Le rapport fournira des éléments supplémentaires à intégrer au manuel de la promotion des investissements sur le développement durable dans les petits pays en développement sans littoral et riches en ressources, dont l'achèvement est prévu en 2013.

45. La phase I du projet « Investisseurs pour le développement » ou projet « I pour D » ayant pris fin et le financement nécessaire à la phase II du projet n'étant pas encore disponible, le secrétariat s'est concentré sur la question des pratiques d'entreprise responsables à l'occasion de son Forum Asie-Pacifique des entreprises qui se tient chaque année et de la session de son Conseil consultatif des entreprises. Dans le cadre du Forum, qui a eu lieu à Kuala Lumpur en 2012, la CESAP et l'Organisation de coopération et de développement économique ont tenu conjointement une Conférence sur les instruments internationaux de la responsabilité de l'entreprise les 15 et 16 octobre, sur le thème « Pourquoi le comportement responsable de l'entreprise importe? ». À cette occasion, un large ensemble de parties prenantes a pu être informé des instruments en vigueur au sujet de la responsabilité de l'entreprise et des modalités possibles pour promouvoir la convergence parmi les textes. À la quatrième session du Conseil, un réseau de l'entreprise durable pour l'Asie et le Pacifique a été lancé; il traitera des aspects spécifiques de l'entreprise durable comme l'écologisation de l'entreprise, les entreprises sociales et l'investissement, et l'énergie renouvelable.

3. Renforcer le développement durable fondé sur la science, la technologie et l'innovation

46. La croissance du commerce et des investissements dépend des capacités des pays de renforcer la compétitivité nationale. Il est admis, à cet égard, que des stratégies nationales de développement fondées sur la science, la technologie et l'innovation sont les principaux moteurs de la compétitivité dans de nombreux pays de la région d'Asie et du Pacifique. Cependant, les résultats produits par ces stratégies sont variables selon les pays à cause des différences de puissance entre les principaux composants des trois éléments fondamentaux, notamment l'existence d'un cadre national intégré de politique générale, des institutions et des mécanismes de coopération nécessaires et de programmes d'application

tournés vers les résultats. De plus, beaucoup de pays n'ont toujours pas une approche cohérente du développement fondée sur la science, la technologie et l'innovation. Il faut donc renforcer les capacités des institutions nationales pour leur permettre d'établir des stratégies mieux intégrées de développement fondé sur la science, la technologie et l'innovation.

47. Le CAPTT aide les pays membres à renforcer les capacités scientifiques, technologiques et d'innovation. En particulier, en 2012, le Centre a donné une formation à plus de 650 décideurs publics et parties prenantes de plus de 40 ministères, institutions nationales, PME et intermédiaires du transfert de technologie dans 22 pays membres. Dans toutes ses activités de renforcement des capacités, le CAPTT s'est attaché à promouvoir la coopération Sud-Sud. La formation a porté sur les domaines suivants: a) le renforcement des liens et des partenariats parmi les principaux acteurs dans les systèmes nationaux d'innovation; b) l'amélioration de la gestion des incubateurs d'entreprises de technologie; c) les mécanismes nationaux de financement pour l'innovation technologique; d) le diagnostic des systèmes d'innovation et la conception d'une stratégie; e) la création et la gestion de centres de ressources en ligne pour le système national d'innovation; f) les moyens d'attirer l'IED dans les technologies de pointe des combustibles fossiles pour la production d'électricité; g) le renforcement de la collaboration dans la recherche-développement; h) l'analyse de politique générale, la formulation et la mise au point d'instruments de politique générale pour promouvoir le transfert et l'adoption des technologies de l'énergie renouvelable; i) l'évaluation de la propriété intellectuelle. Particulièrement pour promouvoir l'adoption et l'utilisation des technologies de l'énergie renouvelable (TER), le CAPTT a créé la Banque des technologies de l'énergie renouvelable, encouragé les partenariats d'entreprises dans le secteur de l'énergie renouvelable, renforcé la coopération transfrontalière pour le transfert et l'adoption des TER par l'intermédiaire du Réseau de coopération pour l'énergie renouvelable pour la région de l'Asie et du Pacifique et encouragé l'adoption des TER hors réseau. Pour procurer des services d'information technologique essentielle aux PME et aux autres parties prenantes intéressées, le Centre a diffusé des informations sur le transfert de technologie par sa publication *Asia-Pacific Tech Monitor*, où ont figuré, en 2012, 18 articles sur différents thèmes spécialisés, et également à travers son Service d'information sur la technologie à valeur ajoutée qui a diffusé des informations technologiques sur plus de 1200 innovations technologiques et événements pertinents dans 35 pays à partir du dépouillement de plus de 500 sources d'information du monde entier.

4. Améliorer les conditions d'existence et la résilience des populations rurales par la mécanisation agricole durable

48. L'adoption et l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation dans le secteur agricole prend une importance particulière en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et de leur plus grande instabilité. L'intensification durable de l'agriculture, notamment l'adoption de stratégies de mécanisation agricole durable, offre la possibilité d'élever la productivité agricole de la région et de renforcer la résilience des agriculteurs aux chocs sociaux et économiques, tout en contribuant à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs conséquences. Pour traiter de ce problème, le Centre appelé désormais Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD)¹ a lancé un programme quinquennal pour promouvoir les stratégies de mécanisation agricole durable en partenariat étroit avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de permettre aux

pays de la région d'atteindre le double objectif d'intensifier la production agricole et de parvenir à la durabilité environnementale.

49. La Table ronde sur la mise au point de stratégies de mécanisation agricole environnementalement durable, tenue à Bangkok les 8 et 9 décembre 2011, a donné lieu à la création d'un cadre répondant au but stratégique global de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement numéros 1 et 7 (éliminer la pauvreté extrême et la faim et assurer la durabilité environnementale, respectivement). L'action prévue se fera par l'intensification durable de l'agriculture moyennant la création d'un environnement favorable grâce à des stratégies de mécanisation agricole durable pour la région. Lors d'une réunion de suivi en mai 2012, les pays membres ont adopté un plan général au titre du pilier stratégique 1 (enquêtes et évaluations de l'état actuel de la mécanisation agricole durable à l'échelon du pays) et ont défini sept domaines majeurs pour le rassemblement de l'information. En octobre 2012, la troisième session sur les stratégies de mécanisation agricole durable, qui a eu lieu immédiatement après la huitième session du Comité technique du Centre, a permis à 13 États membres de présenter des exposés en rapport avec le plan général pour le pilier 1. L'analyse et la mise en forme des éléments à retenir des exposés est en cours et les résultats seront publiés en 2013, quand commencera la mise au point du pilier 2 (politiques et institutions favorables).

50. Parallèlement aux travaux sur les stratégies de mécanisation agricole durable, des progrès satisfaisants ont été faits en 2012 dans les activités pour la création d'un réseau Asie-Pacifique d'essai du matériel agricole dont l'objectif serait d'aider à promouvoir la mécanisation agricole durable moyennant l'adoption de normes, de codes et de protocoles d'essai communs à la région. Le réseau élargirait l'accès des agriculteurs à des machines et du matériel agricoles de qualité, sûrs et écologiques en renforçant la concurrence sur le marché; il stimulerait en outre l'innovation. Il aurait également pour objectif d'abaisser les coûts des essais grâce à une utilisation plus efficace des installations d'essai existant dans la région, facilitant du même coup les échanges commerciaux de machines et de matériel agricoles. La troisième réunion commune du Groupe de travail technique et du Comité directeur pour le réseau, qui a eu lieu à Bangkok en mai 2012, a permis d'échanger des informations sur les domaines considérés comme prioritaires et sur la répartition des responsabilités dans les pays. La quatrième réunion du Groupe technique, en octobre 2012, a porté sur de nouvelles mesures concrètes et sur un plan d'action pour la mise en place du réseau avant la fin de 2013.

51. Le Centre, en collaboration avec son correspondant en Malaisie, l'Institut malaisien de recherche-développement pour l'agriculture, a coorganisé un atelier au mois d'octobre, parallèlement au Forum Asie-Pacifique des entreprises 2012 réuni à Kuala Lumpur, sur la culture de précision appropriée pour améliorer la durabilité de la production rizicole. L'atelier a donné naissance à un réseau de collaboration entre les associations d'agriculteurs, le secteur privé et les établissements de recherche pour la commercialisation et le transfert de technologie dans le domaine des technologies de culture de précision en Malaisie.

C. Questions à examiner par la Commission

52. La Commission voudra peut-être examiner les résultats et les conséquences des activités de renforcement des capacités et de coopération

régionale portant sur le commerce, l'investissement, les entreprises, le transfert de technologie et la mécanisation agricole pour le développement qui ont été exécutées en 2012 et donner des orientations au secrétariat à ce sujet, particulièrement sur les éléments ci-après:

a) La contribution du secrétariat à la recherche et à l'analyse dans les domaines du commerce et de l'investissement régionaux et intrarégionaux et de la diffusion des résultats de la recherche à destination des décideurs publics, notamment au moyen du réseau ARTNeT et de la publication *Asia-Pacific Trade and Investment Report 2012*¹³;

b) La nécessité de centrer l'action sur la contribution du commerce, de l'investissement et des entreprises au développement inclusif et durable, eu égard particulièrement au document final³ de la Conférence Rio+20;

c) La nécessité, pour les pays, d'augmenter la compétitivité en renforçant les stratégies et les institutions pour la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable;

d) La promotion, dans la région Asie-Pacifique, des mécanismes de coopération institutionnelle en matière d'énergie renouvelable et de technologies nouvelles et émergentes, notamment la biotechnologie et la nanotechnologie;

e) Le projet de plan stratégique quinquennal (2013-2017) du CAPTT;

f) La contribution des stratégies de mécanisation agricole durable et le projet de réseau Asie-Pacifique pour l'essai des machines agricoles en vue d'élever le niveau de mécanisation agricole dans les pays membres afin d'augmenter la productivité agricole et de renforcer la sécurité alimentaire;

g) L'adoption des statuts révisés CMAD;

h) La recherche de modalités susceptibles d'ouvrir l'accès à de nouvelles sources de financement, y compris les contributions du secteur des entreprises, pour amplifier l'appui institutionnel aux activités du secrétariat en matière de commerce et d'investissement, y compris les activités du CAPTT et du CMAD.

Section III

Transports

A. Introduction

53. En réaction au ralentissement économique et financier mondial, les pays de la région d'Asie et du Pacifique continuent à rechercher des possibilités nouvelles de commerce et d'investissements dans la région. Ils envisagent des options plus écologiquement satisfaisantes, correspondant à leur souci de plus en plus affirmé d'améliorer l'efficacité de leurs services de transport et de logistique et de renforcer leur compétitivité dans l'économie mondiale. L'action à cet effet peut consister à investir dans des infrastructures de transport plus étendues et de meilleure qualité, particulièrement dans les réseaux de transports régionaux, ainsi qu'à renforcer la facilitation du transport transfrontalier et du transport de transit

et à créer des environnements plus favorables pour les services régionaux de transport et de logistique. L'amélioration de la connectivité des transports est spécialement importante pour les pays en développement sans littoral, les pays les moins avancés et les pays insulaires en développement. Par ailleurs, l'urbanisation de plus en plus forte de la population de la région rend nécessaire aussi de rechercher des modalités de transport plus sûres, plus propres et plus équitables, tout en s'attachant à satisfaire simultanément les besoins particuliers de transport des populations rurales afin de réduire la pauvreté et de permettre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

B. Grands problèmes et défis

1. Développer les réseaux de transport régionaux et interrégionaux

54. La deuxième session de la Conférence ministérielle sur les transports, réunie à Bangkok en mars 2012, a examiné la mise en œuvre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase I (2007-2011). Elle a défini les mesures supplémentaires nécessaires pour donner réalité à l'idée d'un système international intégré de transport intermodal et de logistique¹⁴. Le développement de réseaux de transport régionaux et interrégionaux reste un objectif majeur dans la phase II du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique qui sera exécutée entre 2012 et 2016. À cet égard, le secrétariat continue de promouvoir la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique et de suivre le développement de l'infrastructure le long de ces réseaux. En 2012, la République populaire démocratique de Corée est devenue Partie à l'Accord intergouvernemental sur le Réseau de la Route d'Asie¹⁵ ainsi qu'à l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique¹⁶, portant ainsi le nombre total des parties à 29 et 18, respectivement. En 2012, le secrétariat a fourni au Bangladesh, au Kirghizistan, à la Mongolie et au Myanmar une aide pour entreprendre des études de préfaisabilité sur des sections prioritaires de la Route d'Asie, ainsi qu'une aide au Cambodge, au Myanmar et à la République démocratique populaire lao pour exécuter des études de préfaisabilité sur des projets de port sec.

55. Malgré les progrès dans l'amélioration de la connectivité régionale qui résultent de ces accords, il reste encore d'immenses possibilités d'utiliser davantage les réseaux de transports régionaux en développant les installations intermodales, notamment les ports secs, pour permettre un transbordement facile des marchandises transportées d'un mode à l'autre. À ce sujet, la Commission, dans sa résolution 66/4 sur la mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie, a demandé au secrétariat de réaliser l'intégration des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et des autres modes de transport en cherchant à mettre au point un accord intergouvernemental sur les ports secs. Le secrétariat a rédigé un projet d'accord devant être examiné par les États membres dont le texte final a été établi par une

¹⁴ Entériné ultérieurement par la Commission dans sa résolution 68/4 sur la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, y compris le Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016) et le Cadre stratégique régional pour la facilitation du transport routier international.

¹⁵ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 2323, no I-41607.

¹⁶ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol.2596, no I-46171.

réunion intergouvernementale ad hoc en juin 2012 et par le Comité des transports à sa troisième session, en octobre 2012. Le Comité a recommandé que le texte final de l'accord soit soumis à la Commission à sa soixante-neuvième session, en 2013, en vue de son adoption éventuelle.

56. Le secrétariat apporte un soutien et une participation active au projet sur les liaisons de transport euro-asiatiques depuis son origine. Ce projet, qui est une entreprise commune de la CEE et de la CESAP, encourage le développement des liaisons de transport intérieur entre l'Europe et l'Asie. Ces liaisons pourraient offrir des possibilités compétitives nouvelles pour le transport. Le secrétariat a participé aussi à la phase II du projet (2008-2012) en faisant part de son expérience des activités en matière de facilitation des transports. À la soixante-quinzième session du Comité des transports intérieurs de la CEE qui doit avoir lieu en février 2013, une réunion ministérielle de haut niveau doit examiner les résultats de la phase II du projet sur le thème: « Rendre opérationnel le réseau de transport euro-asiatique »¹⁷.

57. Afin d'augmenter les fonds disponibles pour le développement de l'infrastructure, les gouvernements des pays de la région ont aussi renforcé leurs activités tendant à attirer les investissements du secteur privé dans l'infrastructure des transports, notamment au moyen de partenariats public-privé. En novembre 2012, le secrétariat a organisé la réunion d'un groupe d'experts de haut niveau sur ces partenariats à l'occasion de la troisième Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur les partenariats public-privé pour le développement de l'infrastructure, qui s'est tenue à Téhéran le 14 novembre 2012. La Conférence était organisée par le Gouvernement de la République islamique d'Iran avec l'appui technique du secrétariat. Les participants ont réaffirmé l'engagement des gouvernements d'élargir le rôle du secteur privé dans le développement de l'infrastructure durable.

2. Faciliter la connectivité opérationnelle et réduire les coûts logistiques

58. Au cours des dix dernières années, l'infrastructure des transports s'est améliorée considérablement dans la région mais les services de transport transfrontalier et de transit par route et par voie ferrée sont entravés par de nombreux obstacles non physiques. Pour cette raison, le commerce est extrêmement peu actif à l'intérieur de certaines sous-régions: le commerce à l'intérieur des sous-régions Asie du Sud et Asie centrale et Asie occidentale, par exemple, n'a représenté respectivement que 3,26 % et 6,03 % du commerce total de ces régions en 2011. Pareillement, le commerce entre les sous-régions Asie du Sud, Asie centrale et occidentale et Asie du Sud-Est reste relativement limité.

59. Pour remédier aux problèmes des transports routiers internationaux dans la région par des solutions communes, la Conférence ministérielle sur les transports, qui s'est réunie à Bangkok en mars 2012, a adopté le Cadre stratégique régional pour la facilitation du transport routier international¹⁸. Le cadre mentionne six problèmes fondamentaux pour la facilitation du transport routier international et indique des objectifs de long terme ainsi que le processus à suivre pour les atteindre¹⁹. En conformité avec le cadre, le secrétariat fournit un

¹⁷ Des renseignements détaillés sont disponibles sur le site Web de la CEE: www.unece.org/trans/envents/2013/itc75_2013/ministerial_meeting.html.

¹⁸ Voir ESCAP/68/9, chap. 1.

¹⁹ De plus amples détails figurent dans la solution 68/4 de la Commission.

appui aux États membres et à leurs partenaires de développement pour le lancement de programmes et de projets destinés à faciliter les transports intérieurs internationaux. Ainsi, en 2012, un réseau régional d'experts juridiques et techniques de la facilitation des transports a été créé pour fournir des conseils juridiques en rapport avec la rédaction des accords, des mesures et des projets pertinents et pour favoriser l'harmonisation et la coordination des différents instruments juridiques sur la facilitation des transports. Ce réseau devrait aider les pays membres à élever le niveau des compétences professionnelles de leurs fonctionnaires et spécialistes s'occupant de la facilitation des transports.

60. Toujours dans le même cadre, le secrétariat a aussi continué à mettre au point quatre modèles complémentaires pour la facilitation du transport transfrontalier et de transit le long d'un couloir ou parmi un groupe de pays. Le modèle de transport transfrontalier sécurisé permet un suivi en temps réel de l'opération de transport en cours de route; le modèle sur les contrôles intégrés au franchissement des frontières aide à simplifier et à rationaliser les procédures aux points de passage des frontières; le modèle de transport transfrontalier efficace fait la démonstration de modalités de transport transfrontalier plus efficaces; enfin, la méthodologie temps/coût-distance aide à repérer les zones d'étranglement et à surveiller le bon fonctionnement des couloirs de transport. La méthodologie temps/coût-distance est déjà utilisée par les États membres et les organisations partenaires. Par exemple, les membres du programme de la BASD pour la coopération économique régionale en Asie centrale ont utilisé la méthodologie temps/coût-distance de la CESAP pour surveiller le bon fonctionnement de leurs six principaux couloirs de transport en 2011. Les quatre modèles offrent des formules souples, sécurisées, efficaces et fiables pour le transport transfrontalier et de transit; elles seront encore perfectionnées et les États membres et les organisations partenaires seront encouragés en 2013 à les utiliser plus largement.

61. Dans le domaine de la logistique, beaucoup de pays de la région ont pris diverses mesures pour abaisser les coûts logistiques et renforcer ainsi leur compétitivité internationale. Par exemple, en 2012, en Chine, le Conseil d'État a annoncé une série de mesures destinées à diminuer les coûts logistiques et à augmenter l'efficacité, notamment des mesures fiscales préférentielles pour le secteur de la logistique; le Gouvernement indonésien, pour sa part, a publié un « Livre bleu pour le développement d'un système national de logistique » qui englobe les domaines de la réglementation, de l'infrastructure, de la valorisation des ressources humaines, des TIC et des services logistiques. Cependant, pour réduire davantage les coûts logistiques élevés dans la région, il est nécessaire d'appliquer des politiques nationales d'ensemble, de disposer de systèmes d'information efficaces et d'améliorer les capacités des fournisseurs de services logistiques. Aussi le secrétariat a-t-il entrepris une étude des politiques nationales de la logistique dans la région. Il prévoit d'organiser une série d'activités pour aider à créer des systèmes d'information plus efficaces pour la logistique. En 2012, le secrétariat a aussi rédigé un document intitulé « Systèmes de formation agréés durables pour les transitaires en douane, les opérateurs de transport multimodal et les fournisseurs de services logistiques ».

3. Renforcer la contribution des transports au développement économique et social durable

62. Le document issu de Rio+20³ précise que les transports sont un élément central du développement durable car ils sont un moyen essentiel pour donner

accès aux activités économiques et sociales. Il suggère un certain nombre de mesures utilisables pour promouvoir des politiques des transports durables. À l'échelon de la région comme à celui des pays, il convient d'examiner les possibilités de mieux intégrer les différents modes de transport en cherchant à encourager les moyens les plus efficaces et les plus économiques de transporter les voyageurs et les marchandises. Il serait possible, en particulier, d'utiliser plus efficacement les réseaux ferroviaires et fluviaux, à condition de les adapter dans le cadre d'une stratégie de développement intégré des transports. À cet égard, le secrétariat a continué d'encourager le développement des liaisons intermodales, notamment des ports secs, qui présentent les avantages supplémentaires d'ouvrir des possibilités de développement dans les arrière-pays et de réduire l'encombrement dans les ports maritimes.

63. Dans les zones urbaines, le développement des réseaux de transport public et l'encouragement du transport hors-véhicule et pédestre s'est révélé efficace pour réduire l'encombrement et faciliter la mobilité. Afin d'aider les gouvernements à analyser les choix de politiques pour le transport durable, le secrétariat exécute un projet pour mettre au point un outil de suivi et évaluation des émissions d'oxyde de carbone (CO₂) dans les transports intérieurs, en collaboration avec les autres commissions régionales. À cette fin, le secrétariat a recueilli auprès des États membres des questionnaires sur les émissions d'oxyde de carbone par les sources des transports intérieurs; il en a fait la synthèse et l'a soumise en tant que contribution au projet de rapport mondial sur l'état des émissions d'oxyde de carbone par les transports intérieurs.

64. Depuis le lancement de la Décennie d'action pour la sécurité routière, 2011-2020²⁰, les États membres ont renforcé continuellement leurs activités d'amélioration de la sécurité routière dans les pays. À l'appui de la Décennie et conformément aux buts/indicateurs/objectifs régionaux de la CESAP, un nombre croissant de membres et membres associés de la CESAP ont lancé leurs propres initiatives pour la sécurité routière dont certaines ont figuré dans le cadre de l'exposition d'affiches pour la sécurité routière organisée par le secrétariat à l'occasion de la deuxième session de la Conférence ministérielle sur les transports qui s'est tenue à Bangkok du 12 au 16 mars 2012. La réunion d'un groupe d'experts est prévue en 2013 pour examiner la situation par rapport aux buts/indicateurs/objectifs et le secrétariat prévoit aussi deux activités à l'échelon national, en Indonésie et à Lanka.

65. Les petits États insulaires en développement et les pays-archipels rencontrent des problèmes de transport qui leur sont propres et qui sont dus à des volumes de trafic peu importants et souvent irréguliers, des trajets longs et des contraintes physiques d'infrastructure et d'équipement des ports maritimes. La connectivité entre la région de l'ANASE et plusieurs États insulaires du Pacifique a fait l'objet des débats d'une réunion sur la connectivité régionale en novembre 2012 et le secrétariat prévoit d'organiser des activités de suivi en coopération avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique et d'autres organisations pour renforcer les transports maritimes et la logistique interinsulaires dans les pays-archipels et les pays insulaires en développement.

66. Certaines cibles des objectifs du Millénaire pour le développement ont été atteintes mais la région est toujours en retard dans de nombreux domaines, dont le pourcentage d'enfants atteints d'insuffisance pondérale, l'achèvement du

²⁰ Résolution de l'Assemblée générale 64/255.

cycle d'enseignement primaire, la santé maternelle et infantile et l'assainissement de base. L'infrastructure et les services de transport peuvent jouer un beaucoup plus grand rôle dans le règlement de ces problèmes car ils procurent l'accès physique aux marchés intérieurs et internationaux, aux emplois et aux services sociaux. Le secrétariat examine des études de cas et des données d'expérience provenant de la région afin de dégager les meilleures pratiques en matière de contribution des transports à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

C. Questions à examiner par la Commission

67. La Commission, sur la recommandation du Comité des transports à sa troisième session, voudra peut-être:

a) Adopter par une solution le projet d'accord intergouvernemental sur les ports secs;

b) Recevoir des États membres des mises à jour sur les progrès récents dans la mise en œuvre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016) et du Cadre stratégique régional pour la facilitation du transport routier international.

Section IV Environnement et développement

A. Introduction

68. Les taux de croissance des économies d'Asie et du Pacifique ont été parmi les plus élevés au monde dans les vingt dernières années, faisant sortir de la pauvreté plus de 660 millions d'individus. Cependant, d'après les estimations de la CESAP, 42 millions de personnes sont retombées dans la pauvreté dans la région Asie-Pacifique sous l'effet de l'augmentation des prix des produits pétroliers et des produits alimentaires. L'urbanisation et l'industrialisation rapides, qui imposent une utilisation intensive des ressources, mordent sur les ressources hydrauliques, marines et forestières disponibles en quantités finies et causent la production de déchets et d'émissions, la perte de biodiversité et de services d'écosystème irremplaçables, ainsi que la multiplication des catastrophes naturelles. La hausse des prix des ressources et du pétrole est une réalité incontournable pour la région Asie-Pacifique²¹, particulièrement pour les pays en développement qui doivent combattre la pauvreté persistante au moyen de la croissance économique.

69. Les modes de croissance classiques, fondés sur l'exploitation d'une main-d'œuvre et de ressources naturelles à bon marché, correspondent aussi de moins en moins à la nouvelle réalité économique où se révèlent avec une évidence grandissante la raréfaction des ressources, la montée des inégalités, l'amplification du chômage et les déficits insoutenables des finances publiques. Les pays de la région Asie-Pacifique, qu'ils soient industrialisés ou en

²¹ Voir une analyse détaillée du renversement de la tendance centenaire du prix mondial des ressources au cours des dix dernières années dans: Richard Dobbs et autres, *Resource Revolution: Meeting the World's Energy, Materials, Food and Water Needs* (McKinsey Global Institute, novembre 2011), p. 4. Disponible en ligne à l'adresse: www.mckinsey.com/mgi.

développement, doivent passer du modèle économique classique basé sur la mesure du PIB à des instruments plus larges de mesure du progrès²². La création d'emplois, l'efficacité de l'usage des ressources et de l'énergie, la résilience économique, l'inclusivité sociale et la durabilité écologique sont autant d'objectifs importants pour une économie qui cherche à atteindre une croissance de meilleure qualité.

70. La Conférence Rio+20 a estimé que l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté constitue l'un des grands outils utilisables pour parvenir au développement durable; elle a invité les commissions régionales à fournir aux États membres, à leur demande, un ensemble de trousseaux d'outils, de meilleures pratiques et de bons exemples d'une économie verte²³. La Conférence a relevé l'importance des dimensions régionales, en particulier le rôle des commissions régionales pour promouvoir l'intégration équilibrée des trois piliers du développement durable, y compris le progrès vers les objectifs du développement durable en conformité avec le programme des Nations Unies pour le développement au-delà de 2015²⁴. Elle a en outre accueilli favorablement les initiatives régionales et interrégionales pour le développement durable, notamment le Programme de partenariat du pont vert, 2011-2020 qui tend à lier l'Europe et la région Asie-Pacifique au moyen de la croissance verte²⁵.

B. Grands problèmes et défis

1. Intégrer la durabilité environnementale au développement économique et social

71. Beaucoup de pays s'éloignent déjà du modèle centré sur la référence au PIB et embrassent des stratégies de croissance économique plus équilibrée et durable, formulant leurs propres stratégies, politiques et itinéraires pour une économie verte. En 2012, le secrétariat a établi et lancé l'Itinéraire de la croissance verte à basse émission de carbone pour l'Asie et le Pacifique qui offre aux décideurs publics un ensemble d'outils utilisables pour transformer les contraintes de ressources et les crises d'origine climatique en opportunités de croissance économique nécessaires pour réduire la pauvreté. Le document²⁶ a été diffusé auprès des décideurs publics de 44 États membres pour les aider à formuler les politiques nationales. À la demande du Gouvernement mongol, le secrétariat a entrepris récemment une consultation en vue de dresser un itinéraire national de croissance verte.

72. Afin d'intégrer les trois piliers du développement, le secrétariat effectue des recherches sur la mise au point d'outils d'aide à la décision comprenant des modèles économiques qui permettront aux décideurs de formuler des stratégies et des politiques capables de mettre en synergie les trois piliers du développement durable et de réduire le plus possible les désavantages. En partenariat avec la *Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation in Australia*, le secrétariat prépare un cadre pour les essais pilotes nationaux des outils en

²² Voir la résolution de l'Assemblée générale 66/288, annexe, par. 38.

²³ Ibid., par. 56 et 66.

²⁴ Ibid., par. 246.

²⁵ Ibid., par. 102.

²⁶ Disponible à l'adresse: www.unescap.org/esd/environment/lcgg/documents/Roadmap_Final_15_6_12.pdf.

partenariat avec les établissements de recherche. Le secrétariat a également sollicité l'opinion d'un large ensemble de spécialistes à l'occasion du Dialogue d'experts sur la qualité de la croissance qui a eu lieu à Bangkok du 14 au 16 novembre 2012. Les débats ont fait ressortir les limitations de la théorie économique classique et la nécessité d'apporter aux décideurs un appui supplémentaire de renforcement des capacités pour entreprendre la transformation des économies. Les travaux ont porté principalement sur la réforme des finances publiques et la réforme budgétaire nécessaires pour soutenir l'inclusivité sociale et la durabilité écologique.

73. Le secrétariat a continué d'appuyer le renforcement des capacités dans les États membres qui avaient demandé une aide pour rendre la croissance verte opérationnelle, par l'intermédiaire du Réseau de l'Initiative de Séoul sur la croissance verte²⁷. En partenariat avec la République de Corée, le secrétariat a tenu le septième Forum de consultations de politique générale pour le Réseau de l'Initiative de Séoul sur la croissance verte à Jeju (République de Corée) du 30 mai au 1er juin 2012, qui a rassemblé 102 décideurs publics de 18 États membres, et le septième Programme de leadership de l'Initiative de Séoul sur la croissance verte, à Incheon (République de Corée) du 16 au 26 octobre 2012, qui a réuni 16 décideurs publics venus de 15 États membres. De plus, un appui technique et financier a été fourni au titre de l'Initiative de Séoul pour des projets pilotes dans le domaine de la gestion des déchets et des déchets « électroniques », et de l'éducation pour la croissance verte à basse émission de carbone.

74. En partenariat avec l'Agence coréenne de coopération internationale, le Royaume-Uni, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Institut asiatique de technologie, le secrétariat a organisé sept séminaires de formation des instructeurs d'une durée de six semaines en utilisant ses moyens de formation en ligne. Cette activité a bénéficié à 450 décideurs publics de plus de 50 pays d'Asie et du Pacifique et de cinq autres régions²⁸; elle a conduit à l'établissement de stratégies et d'outils de croissance verte. Les participants qui ont obtenu la qualification de formateur des instructeurs ont communiqué de nombreux exemples concrets d'applications nationales de la croissance verte qui ont été publiés en ligne. Le secrétariat, avec le soutien du Royaume-Uni et des institutions nationales, a aussi tenu ou tiendra, entre septembre 2012 et mars 2013, des séminaires nationaux de croissance verte destinés aux pays d'Asie du Sud Est à l'intention de plus de 400 décideurs publics. Au total, neuf centres d'enseignement en ligne ont été établis dans les pays suivants: Brunei Darussalam, Inde, Mali, Myanmar, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam.

75. Une consultation tenue en novembre 2012, à laquelle ont participé la CESAP et l'Organisation internationale du travail, a montré les possibilités de collaboration plus étroite en matière de recherche sur les effets sur l'emploi, sur la formation et sur les conseils en matière de politique générale et également dans le domaine de l'encouragement à l'établissement d'un environnement favorable à la création d'emplois verts.

²⁷ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005 (ST/ESCAP/2379)* (numéro de vente E.05.II.F.31), annexe III.

²⁸ Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie occidentale et Europe.

2. Renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la gestion des ressources hydrauliques par la coopération régionale

76. La sécurité énergétique et la gestion des ressources hydrauliques restent au centre des problèmes de la région. La mise en œuvre de la résolution 67/2 de la Commission donne la possibilité aux États membres d'examiner les progrès accomplis dans la région dans la solution des problèmes de sécurité énergétique au niveau régional, au niveau national et au niveau des ménages et fournit à la CESAP la possibilité de faciliter un dialogue continu parmi les pays.

77. Avec le soutien financier et technique de la Fédération de Russie, le secrétariat a entrepris une vaste consultation pour préparer le Forum de l'Asie et du Pacifique sur l'énergie qui doit avoir lieu à Vladivostok (Fédération de Russie) du 27 au 30 mai 2013. Partant des résultats de Rio+20³, le mécanisme de coordination parmi les organismes du système des Nations Unies basés à Bangkok et les autres organisations internationales (ONUénergie Asie-Pacifique) et le secrétariat, y compris les quatre bureaux sous-régionaux, ont tenu des réunions de consultation de politique générale entre les principaux décideurs et spécialistes du domaine de l'énergie sur le renforcement de la sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie. Chaque consultation sous-régionale a donné lieu à l'adoption d'un document final qui a été soumis à la réunion d'un groupe d'experts afin de dégager les problèmes et les opportunités communs en vue de leur examen éventuel par le Forum. Les participants ont estimé qu'il fallait promouvoir davantage la coopération énergétique régionale pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du programme pour le développement au-delà de 2015. La réunion préparatoire régionale qui aura lieu à Bangkok les 14 et 15 mars 2013 examinera le document d'information générale devant être soumis au Forum et les projets de documents finals.

78. La croissance démographique et l'urbanisation rapides sont causes de pollution et d'exploitation excessive des ressources hydrauliques d'un volume fini. Pour promouvoir la coopération régionale en matière de gestion des ressources hydrauliques, le secrétariat joue le rôle d'un centre de connaissances au sujet des questions émergentes pour le développement inclusif et durable. Le secrétariat poursuit son aide au renforcement des capacités en organisant des programmes de formation et des études de politique générale pour la gestion intégrée des ressources hydrauliques, la sécurité de l'eau consommée par les ménages et l'assainissement. Le document d'information intitulé *Climate change adaptation for water management in a green economy*²⁹ propose des suggestions et des recommandations pour une meilleure gouvernance de l'eau afin de répondre aux difficultés créées par les changements climatiques en ce qui concerne l'eau et le développement durable.

79. Le secrétariat a étudié également les crises économique et financière actuelles en analysant les rapports eau-énergie-alimentation et en faisant des études sur les effets de cet ensemble sur l'économie et les possibilités de créer une synergie parmi ces rapports afin de réduire les impacts au minimum et de maximiser les avantages. Un groupe d'experts sur l'amélioration de l'accès aux services de l'eau, d'assainissement et d'énergie en Asie et dans le Pacifique doit avoir lieu en mars 2013, en collaboration avec la FAO, pour examiner le cadre

²⁹ Disponible à l'adresse: www.unescap.org/esd/publications/water/2012/cma/Climate_Change_Adaptation.pdf.

intégré de politique générale et les différentes options pour la coopération régionale du point de vue des institutions, des investissements et du financement. Le secrétariat a présenté un ensemble de bonnes pratiques sur la sécurité économique, alimentaire et hydraulique et les politiques de la sécurité de l'eau consommée par les ménages au sixième Forum mondial sur l'eau, tenu à Marseille (France) en mars 2012. Il continuera de promouvoir encore les pratiques et politiques au deuxième Sommet Asie-Pacifique sur l'eau qui aura lieu à Chiang Mai (Thaïlande) du 16 au 20 mai 2013. La CESAP, qui est l'un des principaux acteurs d'ONU-eau à l'échelon régional, continuera de soutenir les activités concernant l'eau dans les réunions du mécanisme de coordination régionale et d'y participer activement.

3. Promouvoir le développement urbain inclusif et durable pour rendre les villes équitables et résilientes

80. Le nombre et la proportion des personnes qui vivent dans les zones urbaines dans la région Asie-Pacifique atteignent des niveaux sans précédent et augmentent sensiblement. L'urbanisation engendre simultanément des opportunités et des problèmes énormes pour le développement futur de la région. Aux besoins non satisfaits de logement et de terrain, d'emploi, de réduction de la pauvreté, de gestion des déchets et d'assainissement viendront s'ajouter des problèmes nouveaux et croissants provoqués par les changements climatiques, la rareté de l'eau potable, les risques de catastrophe et la montée de l'inégalité. Des solutions innovantes et systémiques sont essentielles pour non seulement répondre aux besoins existants mais aussi assurer une évolution inclusive et durable des agglomérations urbaines pour les générations à venir.

81. Au moyen du projet sur la gestion durable et favorable aux pauvres des déchets solides dans les villes secondaires et les petites villes, la CESAP aide les gouvernements de la région à établir des stratégies de gestion des déchets solides qui soient financièrement viables, écologiquement saines et favorables aux pauvres. Au titre du projet, des centres intégrés de récupération des ressources ont été créés dans huit villes au Bangladesh, au Cambodge, au Pakistan, à Sri Lanka et au Viet Nam, ainsi que des partenariats public-privé entre un ensemble de parties prenantes. Dans les municipalités où le projet s'applique, les communautés ont été mobilisées par des campagnes en faveur de la séparation des déchets à la source; il en est résulté une amélioration des conditions de vie des ramasseurs de déchets et autres parties prenantes intervenant dans le secteur informel. Au stade actuel, plus d'une centaine de fonctionnaires ont participé à des programmes de formation.

82. À titre de suivi d'un projet antérieur d'établissements écologiques favorables aux pauvres aux Philippines, la CESAP et la Fondation Hilti ont entrepris conjointement un projet sur l'application de technologies de construction non classiques pour loger les populations urbaines pauvres. Le projet repose sur des solutions du marché pour procurer aux personnes des matériaux de construction d'un prix abordable et écologiquement sains ainsi que des systèmes de logement résilients. Pour le moment, la recherche technique et les études de planification économique initiales ont été entreprises et un certain nombre de logements de démonstration ont été construits. La CESAP continue aussi ses travaux tendant à rendre les codes de la construction plus résilients et économes.

83. En collaboration avec le Centre pour la recherche économique de l'Ouzbékistan et le PNUD, la CESAP a entrepris un projet sur l'amélioration de la gestion des services municipaux en Asie centrale. Le projet a encouragé le dialogue de politique générale sur la réforme de la gouvernance municipale, de l'infrastructure et de la fourniture des services dans plusieurs villes d'Asie centrale, produisant deux grands résultats: a) les pays d'Asie centrale ont été en mesure de régler, par des processus faisant intervenir une pluralité de parties prenantes, la question souvent négligée de la réforme urbaine dans le contexte de la transition urbaine; b) les décideurs publics et les experts ont été en mesure de partager la connaissance d'expériences et de stratégie dépassant les frontières nationales.

84. La CESAP, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et la Fondation Rockefeller continuent leurs travaux sur l'adaptation aux changements climatiques dans les villes, notamment en établissant un « guide rapide » pour les décideurs publics au sujet de l'adaptation aux changements climatiques et de la résilience en milieu urbain à l'avantage des pauvres, une collection de plus de 30 bonnes pratiques provenant de l'ensemble de la région, la mise au point de différents moyens de formation et la tenue de séminaires et d'ateliers régionaux et nationaux.

85. Des projets de la CESAP sur la gestion écoefficiente de l'infrastructure pour l'eau et des eaux usées dans le secteur urbain sont en cours au Bhoutan, en Indonésie, en Mongolie, au Népal et aux Philippines. Aux Philippines, un projet pilote a été exécuté en collaboration avec le Département de la science et de la technologie de la région 7 et les autorités de la Ville de Cebu pour améliorer les connaissances et les capacités en matière de planification et de gestion intégrée des eaux pluviales et des eaux usées pour les écoles vertes. En Indonésie, la CESAP a exécuté des projets pilotes avec la Ville de Bandung, l'Institut de technologie de Bandung et l'Université Pasundan sur des modèles communautaires de gestion intégrée des eaux pluviales et des eaux usées. La CESAP a aussi procuré une aide à l'Agence de planification du développement national de l'Indonésie pour formuler un itinéraire pour l'infrastructure de l'eau écologiquement durable, ainsi qu'à l'Autorité nationale pour l'économie et le développement afin d'établir un itinéraire stratégique quinquennal pour l'infrastructure de l'eau écologiquement efficace.

C. Questions à examiner par la Commission

86. La Commission voudra peut-être examiner les questions suivantes et donner des indications au secrétariat à leur sujet:

- a) Exécution des activités décrites et résultats obtenus;
- b) Mesures pour renforcer le soutien du secrétariat en faveur de l'intégration des trois piliers du développement durable;
- c) Mise en œuvre du plan de la Décennie des Nations Unies pour l'énergie durable pour tous³⁰ et examen critique du projet de document final pour le Forum Asie-Pacifique sur l'énergie;

³⁰ Voir la résolution 67/215 de l'Assemblée générale.

d) Questions prioritaires à examiner par le Comité de l'environnement et du développement à sa quatrième session, prévue provisoirement pour octobre 2013.

Section V

Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe

A. Introduction

87. La région de l'Asie et du Pacifique est toujours la zone du monde la plus touchée par les catastrophes. Les inondations et les tempêtes sont les principaux risques en Asie et dans le Pacifique et ont causé le plus de dégâts économiques dans la région en 2012. Les inondations ont été responsables de 54 % du nombre total de décès provoqués par toutes les catastrophes en Asie, de 78 % du nombre total de personnes touchées et de 56 % du montant total des dommages économiques dans la région³¹. Alors que la croissance économique et l'expansion démographique rapides exposent davantage la région aux catastrophes, il est préoccupant que beaucoup de pays en développement deviennent aussi de plus en plus vulnérables à ce type d'évènement. La raison en est que les capacités de réagir des communautés ne se sont pas renforcées au même rythme que la fréquence et la gravité des catastrophes dans ces pays.

88. Les technologies spatiales, spécialement la télédétection et le système d'information géographique (SIG) ont fait la preuve de leur efficacité pour la surveillance, pour donner l'alerte au plus tôt et pour faciliter les secours d'urgence dans les situations de catastrophe; elles sont aussi d'un coût plus économique que jamais et peuvent servir pour briser l'enchaînement qui lie pauvreté et dégradation de l'environnement. Et pourtant, seul un petit nombre de pays de la région tire parti de leurs avantages. Le manque de connaissances et de capacités empêchent l'application largement répandue des technologies spatiales et des SIG dans la région. De même, alors que la prolifération des appareils numériques à bande large d'un coût abordable crée des possibilités sans précédent de stocker, de partager, d'adapter, d'interpréter et de générer des informations à tous les niveaux de la société, la région reste victime de la fracture numérique qui s'aggrave du point de vue des services fixes et mobiles d'Internet à bande large et cette situation contribue à creuser la différence entre favorisés et défavorisés.

89. Le sous-programme porte sur le problème de développement le plus pressant aujourd'hui, à savoir comment renforcer la résilience et comment approfondir la connectivité en Asie et dans le Pacifique. L'objectif est avant tout de fournir des conseils de politique générale multisectorielle et multidisciplinaire pour renforcer la résilience et approfondir la connectivité; de renforcer les capacités à tous les niveaux des pouvoirs publics, particulièrement dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et de l'application des TIC et des techniques spatiales; de procurer des services consultatifs régionaux à la demande; d'approfondir la coopération régionale pour le partage des connaissances et des technologies parmi les États membres. Les travaux sont

³¹ Les chiffres des catastrophes en Asie pour 2012 proviennent du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes. Disponibles à l'adresse: <http://cred.be/default/files/2012.12.21-PressRelease-Erratum.pdf>.

ancrés solidement dans le document final de Rio+20³ qui prévoit expressément une action en faveur de la réduction des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience face aux catastrophes, avec un sens accru de l'urgence dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, en procédant, autant que possible, à l'intégration des mesures dans les politiques, les plans, programmes et budgets à tous les niveaux et en les faisant figurer dans les cadres pertinents futurs. Le document final reconnaît clairement le rôle positif des TIC pour la réduction des risques de catastrophe et la réalisation du développement durable.

B. Grands problèmes et défis

1. Application des technologies spatiales pour la réduction des risques de catastrophe et le développement durable

90. Bien qu'un nombre croissant de pays de la région dispose de véhicules qui parcourent l'espace et malgré le nombre de satellites de télédétection en service et prévus, les applications spatiales et les SIG restent sous-utilisés à cause du manque de capacités dans les pays en développement d'Asie du Pacifique du point de vue des ressources humaines, scientifiques, technologiques, organisationnelles et institutionnelles et de la pénurie de savoir-faire pour les applications opérationnelles de ces moyens.

91. Pour remédier à cette situation, un Plan d'action quinquennal historique sur les applications des systèmes d'information spatiale et géographique pour la réduction des risques de catastrophe et le développement durable 2012-2017 a été adopté par une réunion intergouvernementale tenue à Bangkok en décembre 2012, afin de promouvoir une vaste application de ces technologies moyennant un renforcement de la coopération régionale³². Les représentants des Gouvernements qui ont participé à la réunion, tenue au titre du plan d'application prévu par la résolution 68/5 de la Commission, ont proposé en outre de réunir une Conférence ministérielle en 2015 afin d'évaluer les progrès accomplis et de donner de nouvelles directives pour la bonne exécution du plan d'action et renforcer le soutien politique et le sens de la propriété parmi l'ensemble des parties prenantes. Le secrétariat est chargé d'harmoniser et d'amplifier les initiatives régionales existantes et de mobiliser pour un effort commun le savoir-faire et les ressources à l'échelle régionale et sous-régionale; de servir de centre d'échange des bonnes pratiques et des leçons à retenir; enfin, d'impulser à l'échelon régional l'exécution du plan d'action.

92. Depuis la soixante-huitième session de la Commission, la CESAP a lancé plusieurs initiatives pour aider les États membres à exécuter des activités de réduction des risques de catastrophe, de gestion des situations de catastrophe et de développement durable en fournissant des produits satellitaires en temps quasi réel et en facilitant l'échange d'informations et de bonnes pratiques, tout en procurant une formation de renforcement des capacités et une assistance technique supplémentaire par l'intermédiaire du Programme régional pour les applications spatiales au service du développement durable (RESAP). Les paragraphes ci-dessous en donnent une illustration.

93. Le Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional d'applications spatiales pour le développement durable a décidé, à sa seizième

³² Voir E/ESCAP/ 69/25.

session, tenue à Bangkok les 17 et 18 décembre 2012, de créer des centres régionaux de service opérationnel pour le Mécanisme de coopération régionale en matière de surveillance des catastrophes et d'alerte avancée, particulièrement pour la sécheresse. Cette décision permettra de mettre en fonctionnement à bref délai les services fournis par le mécanisme et de repérer les zones à haut risque exposées à la sécheresse afin que la surveillance effective et l'alerte avancée en cas de sécheresse puissent commencer à fonctionner et avoir ainsi un effet direct sur les problèmes de sécurité alimentaire et de pauvreté car beaucoup de pays de la région dépendent fortement de l'agriculture et sont exposés aux sécheresses. Plusieurs mesures ont déjà été prises pour rendre le mécanisme opérationnel, notamment la création de centres de service pour fournir des modélisations à partir des conditions locales en utilisant des produits d'origine spatiale. Ces mesures permettront de surveiller plus efficacement la sécheresse, d'établir des procédures opérationnelles normalisées à l'échelon régional, d'encourager les initiatives de la part des États membres et au niveau régional pour mettre à disposition l'usage de leurs ressources satellitaires et techniques et des services connexes à titre de contributions en nature et de partager régulièrement l'information sur les programmes de travail et de favoriser la participation croisée et les activités communes de renforcement des capacités en association avec les initiatives régionales pertinentes.

94. En 2012, lorsque les typhons Haikui et Bopha se sont abattus sur les Philippines, la CESAP a coordonné son action avec les membres du RESAP et avec le Programme d'applications satellitaires opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR-ONUSAT), le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des situations de catastrophe et des interventions d'urgence (ONU-SPIDER) et Sentinel Asia, pour fournir des images et des produits satellitaires en temps quasi réel aux Philippines et aux membres de l'ANASE. Plusieurs autres pays ont bénéficié aussi de produits et de services similaires. À cet égard, le secrétariat a établi formellement un partenariat avec l'UNITAR pour fournir aux États membres de la région des produits satellitaires en temps quasi réel et d'autres services à valeur ajoutée. Le secrétariat met à jour le recueil sur les capacités et les besoins des États membres en matière d'applications spatiales; il a mis au point une enquête en ligne assortie des moyens d'aide utiles pour y répondre, afin de connaître les besoins d'applications spatiales dans la région.

95. Durant l'année 2012, le secrétariat a fourni à des participants venant des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement des bourses pour un cours de formation de brève durée sur les applications de la télédétection et des SIG. Le cours a eu lieu conjointement avec le réseau RESAP d'enseignement et de formation en Inde et en Indonésie. Ces moyens de valorisation des ressources humaines ont enrichi les connaissances, la compréhension et l'expérience pratique des participants venus des différents pays en matière d'applications spatiales pour la gestion des risques de catastrophe et le développement durable.

96. Le secrétariat collabore étroitement avec les pays ayant des besoins spéciaux pour remédier aux manques de capacités d'accéder aux données socioéconomiques et aux images satellitaires à jour et exactes concernant les

catastrophes à l'aide de systèmes d'information géoréférencés³³. Dans le cadre de cette initiative, le secrétariat crée des portails de gestion géoréférencée des risques de catastrophe (Geo-DRM), constitue un réseau et des communautés de pratique en ligne et améliore les liaisons opérationnelles avec les réseaux régionaux pour les cas de catastrophe transfrontalière. Une réunion régionale a eu lieu pour faire mieux connaître aux décideurs publics et aux acteurs concernés les avantages des systèmes d'information géoréférencée pour la prise de décision fondée sur des faits vérifiés. La réunion a été suivie d'ateliers de renforcement des capacités à l'échelon sous-régional pour la création de portails Geo-DRM. Avec l'appui du RESAP, une formation supplémentaire destinée aux fonctionnaires publics de niveau professionnel d'un certain nombre de pays ayant des besoins spéciaux a eu lieu pour renforcer les capacités en matière de génération, de partage et d'utilisation d'informations géoréférencées dans ces pays.

2. Réduire la fracture numérique et renforcer les capacités pour une plus grande connectivité des TIC

97. Malgré les possibilités numériques d'innovation apportées par la révolution des TIC, la région continue à souffrir d'une fracture digitale qui s'aggrave en matière d'Internet à bande large fixe et mobile qui constitue la technologie même à la pointe de la transformation conduisant aux sociétés basées sur la connaissance. L'un des grands obstacles à la diffusion universelle de l'Internet à bande large dans la région Asie-Pacifique tient aux coûts élevés par utilisateur du trafic et de la bande large sur l'Internet à cause, notamment, de la dépendance envers un mode unique de transmission des données, en l'occurrence les câbles sous-marins. Cet obstacle a non seulement pour effet de limiter la capacité du marché d'abaisser le prix des services de réseau mais aussi d'aggraver la vulnérabilité de l'infrastructure des TIC de la région aux catastrophes et aux accidents qui, l'expérience l'a montré, perturbent profondément le fonctionnement des nombreux secteurs qui sont aujourd'hui dépendants de l'Internet à bande large. Pour ces raisons, la mise en place d'une infrastructure transnationale à fibres optiques de part en part de la vaste masse continentale de la région Asie-Pacifique suscite un intérêt croissant.

98. À côté des problèmes venant de l'infrastructure des TIC, l'insuffisance des capacités institutionnelles et parmi les ressources humaines est une cause majeure de l'impossibilité où se trouvent certains pays en développement d'appliquer des politiques et des stratégies des TIC efficaces. Le renforcement des capacités humaines en matière de TIC fait intervenir tout un ensemble d'institutions et de parties prenantes, les dirigeants publics jouant notamment un rôle central dans la formation d'un projet national de société de l'information et dans la coordination des plans stratégiques pour parvenir au développement en utilisant les TIC. Il faut aussi que les gouvernements prennent l'initiative d'établir un cadre réglementaire capable d'encourager l'accès aux TIC et leur usage par tous. Il est nécessaire de donner la priorité non seulement aux responsables publics mais aussi au renforcement des capacités en matière de TIC d'autres groupes cibles. Par exemple, les étudiants et les jeunes sont le monde du travail de demain. Le renforcement de leurs capacités afin de créer une masse

³³ Un système d'information géoréférencé est une plateforme d'un programme d'ordinateur qui combine la gestion des données et l'affichage de cartes permettant aux planificateurs et aux gestionnaires des situations d'urgence d'afficher sous forme graphique les zones menacées par un risque et d'en déduire quels sont les populations et les biens exposés à ce risque.

critique de responsables et de décideurs futurs ayant une bonne compréhension du potentiel des TIC pour le développement socioéconomique est essentiel à la réussite des efforts de développement. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la région Asie-Pacifique, qui abrite plus de la moitié de la population jeune dans le monde³⁴. Les petites et moyennes entreprises sont également un important groupe cible pour le renforcement des capacités institutionnelles, en raison notamment du potentiel considérable qui existe dans les pays en développement d'augmenter leur productivité et leur production par un meilleur usage des TIC.

99. Conscient de ces problèmes, le secrétariat a entrepris plusieurs initiatives nouvelles dans le domaine des TIC pour le développement. Il a créé un nouveau partenariat avec l'Union internationale des télécommunications (UIT). En vertu de ce partenariat et conformément aux recommandations faites par le Comité des technologies de l'information et de la communication à sa troisième session, réunie à Bangkok du 20 au 22 novembre 2012, la CESAP et l'UIT produiront en commun une carte régionale décrivant l'infrastructure transnationale des TIC dans la région Asie-Pacifique³⁵. Cette carte devrait permettre aux décideurs publics de repérer les liens de connectivité manquants. La carte régionale est aussi un élément de l'analyse approfondie et continue, par le secrétariat, des problèmes et des possibilités en rapport avec la création d'un espace régional d'une seule pièce pour l'information, y compris l'analyse des obstacles causés par les réglementations et les politiques, et l'examen des coûts de l'installation de réseaux terrestres à fibres optiques suivant le parcours d'autres types d'infrastructures fixes. Comme la carte de l'infrastructure des TIC produite conjointement incorporera des cartes de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, elle donnera une meilleure vision d'ensemble des possibilités de convergence pour l'installation de l'infrastructure de connectivité des TIC avec les réseaux d'infrastructures de transport.

100. Le secrétariat a contribué aussi au forçement des capacités des décideurs publics et autres parties prenantes intéressées dans le domaine des indicateurs des TIC en effectuant des travaux préparatoires pour l'examen régional des progrès accomplis vers les objectifs énoncés dans les documents finals du Sommet mondial sur la société de l'information^{36,37}. Le Partenariat sur la mesure des TIC pour le développement est perçu comme un cadre essentiel pour fixer des normes statistiques applicables aux indicateurs des TIC afin qu'ils soient à jour, pertinents et exacts. Le secrétariat continuera à promouvoir les vues de la région Asie-Pacifique concernant les matières qui font l'objet d'une coordination au titre de cette initiative.

101. Dans le domaine des TIC pour la réduction des risques de catastrophe, le secrétariat a renforcé son partenariat avec le Centre asiatique pour la préparation aux catastrophes en vue d'enrichir constamment le contenu du Portail Asie-Pacifique pour la gestion des risques de catastrophe et le développement, qui est la seule plateforme de connaissances en ligne consacrée au partage de

³⁴ Des informations détaillées figurent à l'adresse: www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/--dcomm/documents/publication/wcms_077664.pdf.

³⁵ Voir E/ESCAP/ 69/9.

³⁶ Déclaration de principes et Plan d'action de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information (voir A/C.2/ 59/3, annexe).

³⁷ Engagement de Tunis et Programme de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information (voir A/ 60/687).

l'information et des connaissances pour aider les administrations publiques, la société civile et les autorités chargées du développement national à intégrer aux processus de développement les principes, les concepts et les pratiques de la gestion des risques de catastrophe.

102. Le CAPFTIC continue ses activités de mise au point et d'application de programmes de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement suivant les besoins exprimés par les États membres. Le programme phare du Centre, intitulé « Académie des TIC essentielles pour les responsables publics »³⁸, comporte un programme d'enseignement en dix modules sur les TIC pour le développement qui a été utilisé dans 26 pays. Les partenaires du programme ont montré un sentiment très net de propriété nationale et investi des ressources considérables dans l'exécution du programme, notamment pour l'assimilation locale des modules de l'Académie, qui existent actuellement dans neuf langues différentes. Le programme a aussi été institutionnalisé dans les cadres nationaux à long terme pour le renforcement des capacités et il exerce une influence positive sur les politiques organisationnelles et l'action communautaire. En raison de son utilité dans des contextes de développement divers, le programme a été adopté en Afrique et au Moyen-Orient par les commissions régionales compétentes et un grand nombre de pays d'Europe de l'Est se sont déclarés intéressés à utiliser les modules. Une version du programme pour le télé-enseignement est disponible à travers l'Académie virtuelle du CAPFTIC³⁹, laquelle a enregistré des inscriptions émanant de 144 pays et territoires pour suivre le cours.

103. Le CAPFTIC développe aussi davantage son programme de renforcement des capacités à l'intention des jeunes dans le domaine des TIC pour le développement sur le thème « Faire des jeunes d'aujourd'hui les leaders de demain ». Il a lancé un programme intitulé *Primer Series on ICTD for Youth*, qui doit servir de source d'information pour aider les enseignants à donner une place aux TIC pour le développement dans les programmes universitaires. La série a été mise à disposition dans huit pays et deux sous-régions suivant une méthode inclusive et participative. Par l'application d'une stratégie de formation des instructeurs, les capacités d'enseignement des TIC pour le développement ont été renforcées dans 71 universités; 14 universités ont déjà adopté ou prévoient d'adopter le programme en l'intégrant à leur enseignement.

104. Au total, depuis le lancement de l'Académie et des initiatives ci-dessus, 197 ateliers/stages de formation/événements ont été organisés par le CAPFTIC et ses partenaires et plus de 20 000 participants ont été touchés, soit par une formation face à face, soit par une inscription à un cours en ligne.

105. Le programme *Knowledge Sharing Series*⁴⁰, lancé récemment par le CAPFTIC, qui offre des directives détaillées pour le développement et la gestion des politiques et des programmes des TIC pour le développement, donne un exemple des activités de recherche et de partage des connaissances du CAPFTIC. Le Centre a lancé également les « Communautés de pratique »⁴¹ qui forment un

³⁸ Des détails sont disponibles à l'adresse: www.unapcict.org/academy.

³⁹ Disponible à l'adresse: <http://e-learning.unapcict.org>.

⁴⁰ Des détails sont disponibles à l'adresse: www.unapcict.org/frontpage/news/apcict-launches-knowledge-sharing-series-online.

⁴¹ <http://e-learning.unapcict.org/cop>.

cadre de collaboration permettant une interaction avec les parties prenantes dans le domaine des TIC pour le développement.

3. Réduire la vulnérabilité et l'exposition aux catastrophes

106. Le Rapport Asie-Pacifique sur les catastrophes, 2012: Réduire la vulnérabilité et l'exposition aux catastrophes, rédigé conjointement par la CESAP et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR), a été présenté à la cinquième Conférence ministérielle asiatique sur la prévention des catastrophes, réunie à Yogyakarta (Indonésie) du 22 au 25 octobre 2012. Les États membres ont accueilli favorablement ce rapport, estimant qu'il était publié à un moment opportun et qu'il contenait des analyses et des recommandations de politique générale pertinentes. Ils ont apprécié la contribution qu'il apportait aux travaux de la Conférence. Le rapport montre que l'exposition et la vulnérabilité aux catastrophes ont augmenté dans la région. Les petites économies, celles dont les structures économiques sont moins diversifiées et les pays ayant un déficit budgétaire important présentent des taux de vulnérabilité élevés. Le rapport constate que la planification et l'exécution de mesures relevant d'une politique multisectorielle pour prévenir les catastrophes sont très peu répandues, alors que les conséquences des catastrophes ont nettement un caractère multisectoriel. De ce fait, la plupart du temps, les risques de catastrophe ne sont pas intégrés aux stratégies plus larges de planification du développement et de réduction de la pauvreté.

107. Le secrétariat a aussi entrepris une vaste recherche analytique pour l'étude sur le thème du renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux grandes crises économiques. Pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience, il faut une stratégie diversifiée visant, à la fois, à réduire les risques multiples et à améliorer les mécanismes de réaction et d'adaptation rapides aux niveaux local, national et régional. À l'échelon national, il faut renforcer grandement l'intégration de la planification et de l'exécution des politiques de prévention des catastrophes dans les politiques et les programmes socioéconomiques plus vastes. Le secrétariat continuera à approfondir l'analyse socioéconomique des catastrophes et à renforcer les connaissances et les capacités qui peuvent permettre aux décideurs publics d'intégrer la prévention des catastrophes dans la planification et l'exécution de la politique socioéconomique. En partenariat avec les autres organismes des Nations Unies, notamment l'UNISDR, le PNUD et le Bureau de coordination des affaires humanitaires, le secrétariat contribuera au dialogue sur l'encouragement des liaisons réciproques entre la prévention des catastrophes, l'adaptation aux changements climatiques et le développement durable dans le programme pour le développement au-delà de 2015 et dans le cadre des consultations sur les risques de catastrophe au-delà de 2015.

108. La CESAP a contribué fortement aux résultats de la cinquième Conférence ministérielle asiatique sur la prévention des catastrophes, particulièrement en faisant ressortir les aspects de coopération régionale dans la prévention des catastrophes. Les travaux spécialisés d'analyse et de normalisation faits au Bangladesh, aux Maldives et au Myanmar par le secrétariat et le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est, ont permis de montrer comment l'intégration des actions régionales et nationales renforce les capacités au niveau local dans le domaine de la prévention des catastrophes.

En conséquence, la Déclaration de Yogyakarta sur la prévention des catastrophes en Asie et dans le Pacifique, 2012⁴², qui a été adoptée à la Conférence, donne une place centrale à l'utilisation des ressources régionales et sous-régionales existantes pour le renforcement des capacités locales.

109. Au titre du renforcement des capacités en matière de prévention des catastrophes, les capacités d'alerte avancée et les applications climatiques ont été améliorées dans 16 États membres au moyen des ressources du fonds d'affectation spéciale mentionné ci-dessus. En 2012, 11 projets, dont six projets nouveaux adoptés en mai 2012, ont reçu un financement du fonds d'affectation spéciale, notamment un projet en collaboration entre la CESAP et le Comité des typhons de l'OMM et le Groupe de travail OMM/CESAP des cyclones tropicaux, destiné à renforcer la résilience des communautés face aux multirisques côtiers en utilisant des procédures de fonctionnement normalisées et synergiques pour créer des systèmes efficaces d'alerte avancée aux multirisques. L'utilité du Système régional intégré d'alerte avancée aux multirisques (RIMES), qui est une organisation intergouvernementale créée avec l'aide du fonds d'affectation spéciale, a été confirmée à la première Conférence ministérielle du RIMES, tenue à New Delhi le 21 juin 2012, à laquelle les pays se sont engagés à renforcer les systèmes régionaux d'alerte avancée aux catastrophes. Le fonds d'affectation spéciale continuera à appuyer les efforts faits pour amplifier encore la coopération régionale en matière d'alerte avancée et d'applications climatiques en centrant ses interventions sur les besoins spécifiques des pays, aidant ainsi à consolider la résilience des communautés.

110. À la demande des gouvernements du Myanmar, de la République islamique d'Iran et de Sri Lanka, des services consultatifs régionaux ont été fournis sur un ensemble de questions concernant la prévention des catastrophes. Par exemple, le programme des Maldives pour des stratégies de développement à basse émission et résistant au climat, faisant partie des initiatives Unité d'action des Nations Unies, envisage d'intégrer des approches multisectorielles comprenant la prévention des catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques. La CESAP travaille avec l'Équipe de pays des Nations Unies aux Maldives au titre du Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2011-2015) afin que ce programme serve de référence normative.

C. Questions à examiner par la Commission

111. Les membres et membres associés de la Commission voudront peut-être partager les données de leur expérience et leurs vues au sujet des questions et problèmes susmentionnés. Ils voudront peut-être aussi examiner le présent document et donner des indications au secrétariat sur les priorités et les approches jugées appropriées qui guideront le secrétariat dans ses travaux futurs au titre de ce sous-programme.

112. La Commission voudra peut-être:

a) Adopter par une résolution le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique pour la prévention des catastrophes et le développement durable, 2012-2017 (E/ESCAP/69/25, annexe II);

⁴² Voir www.preventionweb.net/files/29332_01yogyakartadeclarationdraftfinalcl.pdf.

b) Entériner le rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication sur sa troisième session (E/ESCAP/69/9) et le rapport du Conseil d'administration du Centre de formation d'Asie et du Pacifique pour les technologies de l'information et de la communication pour le développement sur sa septième session (E/ESCAP/69/10).

Section VI

Développement social

A. Introduction

113. La Conférence Rio+20 a relevé l'importance d'une « participation active des jeunes aux processus décisionnels »⁴³ et encouragé « le partage d'expériences et de pratiques de référence sur les moyens de faire face au chômage élevé et au problème du sous-emploi, en particulier chez les jeunes »⁴⁴. Elle a aussi reconnu que tous les secteurs devraient aider les jeunes à obtenir l'accès aux compétences nécessaires et aux emplois, notamment dans les secteurs nouveaux et émergents⁴⁵.

114. La génération des jeunes d'aujourd'hui est la plus nombreuse de toute l'histoire, la majorité de la population jeune vivant dans les pays en développement. La région Asie-Pacifique abrite 60 % de la population jeune dans le monde, soit 750 millions de jeunes âgés de 15 ans à 24 ans.

115. Les situations et les problèmes rencontrés par les jeunes ont des aspects communs d'un côté du monde à l'autre. Les hauts niveaux de chômage des jeunes sont fréquents, les systèmes d'éducation peinent à adapter et à mieux préparer les jeunes au passage de l'école au travail dans l'économie moderne, et la santé et le bien-être des jeunes sont menacés. L'exclusion sociale et le manque de possibilités structurées de participation des jeunes à la vie publique limitent le rôle joué par les jeunes dans les processus décisionnels, ce qui sème plus largement encore les graines de l'instabilité politique dans des cadres divers.

116. Durant la décennie écoulée, la communauté internationale a pris de plus en plus clairement conscience du besoin urgent d'intégrer les perspectives des jeunes dans le développement national, d'augmenter les investissements pour la jeunesse et d'élargir la participation des jeunes à la vie économique, sociale et politique. Les pays de la région de la CESAP se trouvent dans une position privilégiée pour mobiliser le plein potentiel de leurs populations jeunes au profit du développement inclusif et durable.

B. Grands problèmes et défis

1. La problématique de la démographie

117. Selon certains analystes, un tiers de la croissance économique de l'Asie de l'Est et du Nord-Est durant la période du « miracle asiatique » est venu d'un

⁴³ Voir la résolution de l'Assemblée générale 66/288, annexe, par. 50.

⁴⁴ Ibid., par. 155.

⁴⁵ Ibid., par. 152.

« dividende démographique »⁴⁶. Dans beaucoup de pays de la région, les conditions démographiques d'aujourd'hui sont favorables à l'apparition d'un tel dividende. Ainsi, dans les pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest, la population en âge de travailler augmentera sensiblement durant les trois prochaines décennies, étant donné gonflement actuel de la population jeune. L'Inde compte à elle seule 238 millions de jeunes (de 15 ans à 24 ans), soit la population jeune la plus nombreuse parmi tous les pays du monde.

118. Les pays de la région de la CESAP peuvent récolter les avantages économiques potentiels provenant d'un changement de composition de la structure démographique au profit des groupes d'âges des jeunes et des jeunes adultes. Ces avantages comprennent l'augmentation de la main-d'œuvre disponible, l'accumulation accélérée de capital, en raison de la diminution des dépenses absorbées par les personnes à charge, et l'amplification du potentiel d'innovation et d'entrepreneuriat.

119. Le dividende démographique est comme une aubaine qu'il faut saisir au moyen des dispositifs institutionnels appropriés et d'un ensemble correct de politiques de l'éducation, de la santé et de l'emploi. Faute de ces structures et de ces politiques, le « dividende » pourrait se transformer en « déficit ». Un « déficit démographique » anéantit les gains de développement social et entraîne une hausse du chômage des jeunes, la détérioration de l'état de santé, l'agitation sociale, le recul de la croissance économique et la migration précaire.

2. La problématique de l'emploi

120. Les jeunes ont supporté le plein choc des crises économiques mondiales et de la reprise anémique. Les taux de chômage des jeunes se situent à des niveaux records dans le monde entier. Actuellement, le taux moyen de chômage des jeunes en Asie et dans le Pacifique est estimé aux alentours de 11 %, soit plus du double du taux pour l'ensemble de la population en âge de travailler.

121. Plus de 80 millions de jeunes sont à la recherche d'un emploi dans la région Asie-Pacifique. Faute d'opportunités économiques et sociales, beaucoup sont contraints d'accepter des formes d'emploi à haut risque et vulnérable. Découragés, d'autres renoncent à chercher un emploi.

122. En pratique, l'emploi des jeunes est déjà souvent précaire. Les jeunes sont nombreux dans les emplois vulnérables qui se caractérisent par l'insécurité, les bas salaires, les mauvaises conditions de travail et le manque de protection sociale. Pour ces raisons, la proportion de travailleurs pauvres est considérablement plus forte parmi les jeunes travailleurs que parmi les travailleurs plus âgés.

123. Cette vulnérabilité touche disproportionnellement les femmes. Les femmes jeunes sont particulièrement sous représentées sur le marché du travail et constituent donc une ressource inexploitée pour la croissance et le développement économiques futurs. En Asie du Sud, 30 % seulement des

⁴⁶ Le « dividende » apparaît quand les taux de croissance économique s'accroissent en raison d'une augmentation de la proportion de personnes en âge de travailler parmi la population. Des possibilités s'ouvrent lorsque le taux de natalité diminue et qu'il se produit, dans la structure de la population par âge, un changement qui réduit les groupes d'âge de personnes à charge et augmente le nombre des personnes en âge de travailler.

femmes jeunes participent au marché du travail, alors que la proportion est double pour les hommes jeunes.

124. Pour les jeunes, les emplois sont une source non seulement de revenu mais aussi de dignité et d'amour-propre. Les jeunes qui n'ont pas un emploi décent subsistent à la marge de l'économie et sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale, laquelle engendre l'instabilité politique.

125. Aspirant à de meilleures conditions de vie, beaucoup de jeunes choisissent de migrer. Les adolescents et les jeunes migrants dans le total international de la population migrante représentent 19 % en Asie et 13 % dans le Pacifique, femmes pour la plupart. Cependant, beaucoup de jeunes migrants voyagent sans papiers et certains sont victimes d'un trafic, notamment pour le travail sexuel.

3. La problématique de l'éducation

126. La préparation des jeunes à un marché du travail compétitif nécessite un enrichissement des compétences et l'accès à l'éducation. L'éducation procure aussi aux jeunes les outils critiques dont ils ont besoin pour faire des choix réfléchis et participer plus efficacement à la vie publique.

127. Beaucoup de pays de la région Asie-Pacifique sont déjà parvenus à l'enseignement primaire universel et plusieurs autres sont en chemin vers cet objectif. Toutefois, l'achèvement de l'enseignement primaire n'est qu'un premier pas vers la préparation des jeunes à l'emploi et à la vie publique. À l'âge de l'information, il faut aussi des compétences plus poussées de communication, d'analyse et de nature technique pour exercer les responsabilités de citoyen et agir comme consommateur. Or, les taux d'inscription dans l'enseignement secondaire restent peu élevés et n'atteignent pas 50 % dans beaucoup de pays de la région. L'accès à un enseignement secondaire de qualité varie aussi d'un pays à l'autre et parmi les ménages suivant les niveaux de revenu.

128. En outre, l'accès à l'enseignement tertiaire dépend largement des niveaux nationaux de revenu. Dans les économies à hauts revenus, le taux brut d'inscription dans le tertiaire était de 71 % contre seulement 10 % pour le groupe à bas revenus.

129. Même après leur sortie de l'enseignement officiel, beaucoup de jeunes éprouvent des difficultés pour passer de l'école au monde du travail. Souvent, les systèmes d'enseignement et de formation ne répondent pas correctement aux besoins du marché du travail. Le décalage crée une sous-population de jeunes découragés et exclus qui sont en dehors du système d'enseignement et qui sont aussi chômeurs. La proportion atteint jusqu'à près d'un tiers dans le cas des jeunes femmes et des filles, qui constituent un groupe de jeunes nécessitant une attention particulière car elles sont plus susceptibles d'être happées par un cercle vicieux de pauvreté et d'exclusion qui aggrave les risques d'usage des drogues et d'activités répréhensibles.

4. La problématique de la santé

130. Des choix de vie saine tôt dans l'existence forment la base d'une vie active et productive. Cependant, les jeunes sont particulièrement vulnérables aux pressions de la vie moderne. En conséquence, la consommation de tabac et

d'alcool et les modes de vie sédentaires et l'obésité sont en augmentation dans la région Asie-Pacifique.

131. De plus, l'usage des drogues reste une menace pour la santé des jeunes. Il peut entraîner un comportement sexuel à haut risque, la délinquance et d'autres comportements antisociaux. Les méthodes appliquées pour lutter contre ce problème ont généralement un caractère répressif et poussent souvent les jeunes à la révolte, les conduisant à prendre davantage encore de risques. Inversement, l'encouragement des jeunes à poursuivre leur scolarité et la fourniture d'une aide au passage vers l'emploi productif exercent des effets positifs de longue durée sur la santé.

132. Les jeunes de la région Asie-Pacifique, spécialement les filles, sont aussi exposés à de sérieux problèmes de santé sexuelle et génésique parmi lesquels les grossesses involontaires, l'avortement sans sécurité et la mortalité maternelle. Bien que les taux de grossesses d'adolescentes aient diminué fortement dans la plupart des pays d'Asie et du Pacifique, le nombre connu de grossesses d'adolescentes reste élevé dans beaucoup de pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest et de pays du Pacifique.

5. Quelles politiques?

133. Pour faire en sorte que les jeunes deviennent des membres de la société productifs, professionnellement qualifiés et en bonne santé, les pays doivent mettre en place des cadres complets de politique générale. Les politiques de la jeunesse doivent être multisectorielles et les processus pour les établir doivent reposer sur la participation d'une pluralité de parties prenantes, faisant intervenir les différents niveaux des pouvoirs publics, le secteur des entreprises, les organisations de la société civile et les jeunes eux-mêmes.

134. Il est urgent de rechercher la croissance fondée sur l'emploi en créant davantage d'emplois verts pour les jeunes. L'aide fournie aux jeunes, en particulier aux jeunes femmes, pour entrer sur le marché du travail produit des effets profonds sur l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes. L'augmentation des emplois pour les jeunes ne signifie pas que les emplois diminuent pour les autres groupes de travailleurs; au contraire, l'augmentation de la quantité d'emplois productifs grossit le revenu disponible et stimule la demande de services et de produits.

135. Pour aider les jeunes à entrer sur le marché du travail, les gouvernements pourraient envisager de développer et de renforcer les programmes ciblés en faveur de l'emploi, notamment la formation professionnelle. La création de services publics de l'emploi et l'offre de subventions pour soutenir les salaires et la formation peuvent aussi inciter le secteur privé à embaucher des jeunes. Des mesures sont nécessaires également pour créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat.

136. Outre les politiques de l'emploi, il est essentiel de renforcer le capital humain par des investissements dans la santé et l'éducation. Pour recueillir le dividende démographique, les pays de la région doivent élargir l'accès à l'enseignement secondaire de qualité. La qualité de l'enseignement doit reposer sur deux piliers: les compétences cognitives et techniques qui doivent permettre aux jeunes de trouver des emplois productifs; et les capacités de communication et d'analyse qui doivent permettre aux jeunes de faire des choix de vie réfléchis

et de participer à la vie citoyenne. L'amélioration de la qualité dans l'enseignement ne fait pas qu'augmenter les chances de trouver et de conserver un emploi; elle provoque aussi une augmentation des revenus et conduit à de meilleurs choix qui favorisent un mode de vie plus sain.

137. Un bon état de santé est aussi important que l'enseignement pour donner aux jeunes les moyens de devenir et de rester économiquement productifs et actifs dans la société. En priorité, l'intégration dans les programmes scolaires de l'éducation au sujet de la santé sexuelle et génésique et la fourniture d'une information et de services adaptés aux jeunes peuvent avoir un effet positif et encourager le choix de modes de vie sains, et donc réduire les comportements risqués et dangereux. Quant à la prévention des risques liés à l'usage des drogues, les méthodes non répressives, comme l'éducation par les pairs, la rééducation volontaire et les programmes d'échange d'aiguilles se sont révélées efficaces pour atteindre les jeunes.

C. Questions à examiner par la Commission

138. Conformément à la priorité donnée par les États membres à l'action en faveur de la jeunesse, le Programme quinquennal d'action du Secrétaire général a été établi en janvier 2012. Il prévoit de renforcer le centrage sur la jeunesse dans les programmes existants des Nations Unies en matière d'emploi, d'entrepreneuriat, d'inclusion politique, de vie citoyenne et de protection des droits, ainsi qu'en matière d'enseignement, y compris la santé sexuelle et génésique.

139. À l'échelon régional, la CESAP, qui exerce la présidence du Mécanisme de coordination régionale (MCR), en coopération avec le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) Asie-Pacifique, a établi conjointement, à la fin de l'année 2012 le « Groupe de travail thématique MCR/GNUD Asie-Pacifique sur la jeunesse ». Ce groupe nouvellement créé, qui réunit la CESAP et toutes les autres entités du système des Nations Unies, mobilise et allie l'acquis de connaissances de politique générale et de savoir-faire normatifs des Nations Unies avec leurs capacités opérationnelles pour donner corps à un programme régional pour la jeunesse plus solide et plus cohérent, de manière à aider les États membres dans l'exécution des engagements internationalement convenus dans les domaines de la jeunesse et du développement.

140. La CESAP est déterminée à amplifier ses travaux concernant la jeunesse, qui est une priorité pour le développement social et économique de la région. Le secrétariat entreprendra des recherches sur la situation des jeunes dans la région Asie-Pacifique, en cherchant spécialement à déceler les tendances et à repérer les bonnes pratiques concernant la participation des jeunes au développement et à la prise des décisions, afin d'aider les Gouvernements à favoriser les programmes et les politiques qui s'appuient sur des faits prouvés. En coopération avec les autres entités des Nations Unies, la CESAP soutiendra également l'exécution du Programme d'action quinquennal du Secrétaire général.

141. Étant donné que les questions concernant la jeunesse figurent à l'ordre du jour de la Commission depuis un certain temps déjà, la Commission voudra peut-être examiner ces questions et donner au secrétariat des indications sur les domaines où la coopération régionale pourrait soutenir l'action nationale entreprise pour utiliser pleinement le potentiel de la jeunesse et promouvoir la participation des jeunes au développement.

Section VII Statistiques

A. Introduction

142. Le secrétariat collabore étroitement avec les États membres et les partenaires de développement pour atteindre les objectifs stratégiques du Comité des statistiques de la CESAP: a) donner à tous les pays de la région la capacité, à l'échéance de 2000, de produire un ensemble de base déterminé de statistiques démographiques, économiques, sociales et environnementales; et b) créer un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus rentable pour les institutions nationales de statistique, moyennant un renforcement de la collaboration. Ces objectifs correspondent à l'ambition des professionnels de la statistique de répondre au besoin d'un ensemble de données à l'appui du développement économique et social dans la région.

143. La Commission, à sa soixante-septième session, a confirmé ces objectifs par sa résolution 67/11 sur le développement des capacités en matière de statistiques. Elle a relevé les points suivants: a) les gouvernements reconnaissent l'importance des statistiques de qualité pour l'adoption de dispositions de politique générale; b) les administrateurs publics de nombreux ministères techniques ont conscience que les statistiques ont besoin d'être améliorées; c) les gouvernements sont désireux de soutenir les systèmes nationaux de statistique, y compris les bureaux nationaux de statistique et les autres organismes, qui produisent ou compilent des statistiques.

144. Les résolutions de la Commission 67/11, 67/10 sur les statistiques économiques et 67/12 sur les statistiques de l'état civil favorisent et orientent l'action entreprise par les systèmes nationaux de statistique et le secrétariat pour faire participer la pluralité des parties prenantes et pour accéder aux autres ressources en vue d'atteindre les objectifs du Comité des statistiques.

145. Le Comité exerce ses fonctions par l'intermédiaire d'une série de groupes directeurs et consultatifs composés d'experts nationaux et internationaux dont la CESAP assure le secrétariat. Les groupes formulent des stratégies et des plans d'action pour des initiatives régionales sur le renforcement des capacités statistiques et le développement de normes. Ils guident l'exécution de ces activités.

146. Pour tirer pleinement parti de la diversité dans la région, le sous-programme du secrétariat pour les statistiques donne une place prééminente au partage des connaissances, des données d'expérience et des solutions dans la mise au point et l'exécution d'initiatives régionales tendant à renforcer les capacités statistiques nationales. Au titre du sous-programme, le secrétariat s'efforce d'utiliser pleinement les possibilités offertes par les capacités accrues des États membres en tant que centres de compétence et fournisseurs d'aide au développement, notamment suivant les formules de la coopération Sud-Sud.

147. Dans l'exécution des initiatives régionales, le secrétariat veille expressément à adapter ses méthodes aux conditions particulières des pays et aux besoins des États membres. Dans le cas des États membres les moins avancés, dont les besoins sont à la fois plus pressants et plus divers, il est souvent préférable d'utiliser la formule de l'appui ciblé. Le secrétariat collabore avec une

multitude de partenaires de développement pour procurer ainsi un appui ciblé à certains pays ayant des besoins spéciaux, dont la République populaire démocratique de Corée et le Myanmar, sous forme de services consultatifs techniques et d'activités de formation.

148. La poursuite des objectifs stratégiques du Comité bénéficie de l'appui du Partenariat pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique qui associe des organisations internationales, régionales et bilatérales et qui cherche à améliorer l'effet combiné des activités de renforcement des capacités en amplifiant la coordination, la synergie et la complémentarité parmi les partenaires. En outre, le Comité des statistiques a entériné, à sa troisième session, une stratégie pour améliorer la coordination régionale de formation statistique. Cette stratégie a pour objet d'améliorer la coordination en créant un environnement qui permette aux stagiaires qui reçoivent la formation et aux fournisseurs qui procurent cette formation d'utiliser un langage et un ensemble d'outils communs pour décrire les besoins prioritaires et pour repérer les lacunes en matière de formation dans la région et pour y remédier.

B. Grands problèmes et défis

1. Pour que chaque vie compte: état civil et statistiques de l'état civil

149. Les systèmes de statistiques de l'état civil sont un outil fondamental et puissant de gouvernance efficace qui permet la participation des citoyens à la vie politique et à la vie publique et facilite la conception de politiques efficaces, avec une planification, une répartition des ressources et un suivi ciblés.

150. En Asie et dans le Pacifique, moins d'un tiers des 51 pays qui ont participé à une évaluation possède des systèmes d'état civil satisfaisants et plus de 40 % ont des systèmes classés comme insuffisants ou dysfonctionnels.

151. En réponse à la résolution 67/12 de la Commission, le secrétariat a collaboré avec 19 organisations partenaires pour tenir la Réunion de haut niveau sur l'amélioration des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique à Bangkok les 10 et 11 décembre 2012. La réunion a reconnu, tout comme la Commission, les liens puissants qui existent entre l'amélioration de l'état civil et la réalisation des droits de l'homme universels, ainsi que la nécessité des statistiques des faits d'état civil pour obtenir des données de qualité servant de base à de meilleures politiques de développement. La réunion a noté que l'engagement aux plus hauts niveaux des gouvernements est nécessaire à l'amélioration des systèmes d'état civil.

152. Pour répondre au besoin d'un engagement de haut niveau, le Comité des statistiques a adopté, à sa troisième session, le plan stratégique régional pour l'amélioration des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, répondant à l'intention de parvenir à des systèmes de statistiques dans ces domaines fonctionnant bien dans tous les pays de la région à l'échéance de 2020. Le Comité a recommandé fortement à la Commission de convoquer une réunion des ministres et des partenaires de développement concernés afin de mobiliser l'engagement politique de haut niveau nécessaire pour soutenir l'exécution réussie du plan.

2. Soutenir le développement centré sur les personnes: statistiques sociales

153. Les statistiques sociales portent sur l'existence et les conditions d'existence des personnes et sont donc au cœur même du développement économique et social inclusif. Le Comité des statistiques a adopté, à sa troisième session, un ensemble essentiel de statistiques démographiques et sociales pour constituer un cadre régional des activités de développement des capacités dans ce domaine. Les statistiques qui figurent dans cet ensemble saisissent les éléments fondamentaux de l'existence et des conditions d'existence des personnes.

154. Les précédentes tentatives faites au niveau international par les professionnels de la statistique pour définir un ensemble essentiel dans le domaine des statistiques sociales à l'échelon mondial ou régional avaient échoué et le Comité, quand il est parvenu à un consensus, a salué à juste titre cette première mondiale.

155. Le Comité des statistiques a adopté également une ligne stratégique pour améliorer les statistiques démographiques et sociales dans la région, examiner les pratiques nationales en matière de statistiques démographiques et sociales et, en partant des constatations ainsi faites, établir un plan régional pour aider les États membres à remédier aux manques de capacités.

156. Le Comité a recommandé à la Commission que l'ensemble essentiel de statistiques démographiques et sociales soit utilisé comme un cadre régional pour centrer l'action, coordonner la formation et mobiliser le soutien des donateurs pour le développement des capacités.

3. Favoriser le développement des statistiques par la collaboration régionale

a) Statistiques économiques

157. La crise financière mondiale déclenchée en 2008 et les débats sur les politiques possibles pour obtenir une croissance économique équilibrée dans la région ont renforcé l'importance de statistiques fiables, exactes et disponibles à temps. Le Comité des statistiques a adopté, à sa troisième session, le plan d'exécution du programme régional sur les statistiques économiques qui décrit des mesures concrètes pour améliorer les capacités nationales en matière de statistiques économiques, en conformité avec l'ensemble essentiel de statistiques économiques entériné par la Commission dans sa résolution 67/10.

158. En vertu du plan d'exécution, le secrétariat gèrera en 2013 un bilan des points faibles et des points forts des systèmes statistiques nationaux pour la production de l'ensemble essentiel afin de prévoir des activités de perfectionnement. En tant que coordonnateur du programme, le secrétariat cherchera à obtenir des fonds pour soutenir l'exécution, faire connaître le programme parmi les usagers et les producteurs des statistiques et exécutera les activités régionales d'appui, notamment pour la formation.

159. Les statistiques du secteur informel et de l'emploi informel sont un domaine des statistiques économiques particulièrement important pour les économies en développement. Le secrétariat participe à un projet financé par le Compte des Nations Unies pour le développement, piloté par la Commission économique pour l'Afrique, qui a pour objet d'améliorer les statistiques du secteur informel et de l'emploi informel. Le projet facilitera l'usage des séries

statistiques existantes et s'appuiera sur les capacités présentes et sur les résultats et les leçons provenant des efforts antérieurs.

b) Statistiques agricoles et rurales

160. Le développement du secteur agricole et le développement rural ont un rôle important à jouer pour réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire. Cependant, beaucoup de pays d'Asie et du Pacifique n'ont pas la capacité de produire ne seraient-ce que des statistiques agricoles et rurales élémentaires pouvant servir au choix des politiques nationales de réduction de la pauvreté ou de sécurité alimentaire. Pour aider à combler ce manque, le Comité des statistiques a décidé, à sa deuxième session, d'appliquer la stratégie mondiale pilotée par la FAO pour améliorer les statistiques agricoles et rurales.

161. Le Comité a entériné à sa troisième session le Plan régional d'action Asie-Pacifique pour améliorer les statistiques agricoles et rurales, 2013-2017⁴⁷, qui a été entériné ensuite par la Commission d'Asie du Pacifique sur les statistiques agricoles en octobre 2012.

162. La CESAP est chargée d'exécuter les éléments portant sur la formation statistique par l'intermédiaire de l'ISAP. Des fonds ont été obtenus pour soutenir la mise en œuvre du Plan régional d'action durant la période 2013-2017, grâce à un don du Gouvernement du Royaume-Uni par l'intermédiaire de son Département du développement international.

163. Un Comité directeur régional a été créé pour superviser l'exécution du plan. Il se compose des États membres suivants: Chine, Fidji, Inde, Japon, Philippines, Samoa, Sri Lanka et Viet Nam; et des institutions suivantes: Association Asie-Pacifique des établissements de recherche agricole, Banque asiatique de développement, CESAP, Institut indien de recherche sur les statistiques agricoles, Secrétariat de la Communauté du Pacifique, Département du développement international du Royaume-Uni et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

c) Statistiques de l'environnement

164. En raison des débats de politique générale sur le développement durable, les statistiques de l'environnement prennent une importance nouvelle et reçoivent davantage d'attention. Simultanément, l'insuffisance de la production actuelle de statistiques de ce type se fait plus visible. Le Comité des statistiques a pris note de ces problèmes à sa troisième session; il examiné les moyens de renforcer la collaboration au sujet des statistiques de l'environnement. Il a décidé de créer un réseau informel d'experts et un centre de savoir en ligne à titre de premières mesures pour améliorer la situation.

165. Pour donner effet à ces mesures, le secrétariat prévoit de collaborer avec les États membres et les autres partenaires, dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (Australie), pour mettre en place le centre de savoir en ligne qui donnera accès aux statistiques de l'environnement pour la région et diffusera des informations sur les normes pertinentes, les directives et les questions

⁴⁷ Voir E/ESCAP/ 69/13, chap. I, décision 3/6.

émergentes en rapport avec le développement des statistiques de l'environnement.

d) Systèmes d'information statistique de l'avenir

166. Le second objectif stratégique du Comité des statistiques, créer un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus économique pour les services statistiques nationaux, moyennant un renforcement de la collaboration, correspond bien aux besoins du moment et répond à une certaine urgence en présence du flux de données résultant de l'interaction des vastes réseaux de téléphones mobiles, d'ordinateurs et de détecteurs.

167. La collaboration régionale à cet égard se mobilise. À la suite des réunions de groupes de travail et de groupes d'experts tenues en 2010 et en 2011,¹ un atelier de consultation pratique, financé par la Fédération de Russie, a été organisé conjointement par la CESAP et le Service fédéral des statistiques d'État de la Fédération de Russie. Il a eu lieu à Moscou en avril 2012 pour présenter les concepts et les outils de base destinés à moderniser les systèmes nationaux d'information.

168. Le secrétariat fournira un appui à un organe stratégique de haut niveau chargé de l'orientation stratégique des travaux de modernisation des systèmes statistiques nationaux. Il appuiera aussi la création d'une communauté d'experts pour diffuser les connaissances et renforcer les capacités, en particulier au sujet des concepts, des méthodes et des normes, afin de soutenir les efforts nationaux de modernisation.

4. Analyse statistique et formation qui comptent

a) Analyse régionale

169. Le secrétariat continue à fournir des informations et des analyses statistiques qui donnent les moyens aux décideurs publics, aux partenaires de développement et au grand public d'évaluer les projets dans le contexte sous-régional, régional et mondial. La version en ligne de l'Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique 2012 a été publiée en novembre 2012. La publication de l'édition en ligne s'est accompagnée d'une mise à jour complète des tableaux de données qui figuraient dans les éditions antérieures et des séries chronologiques de données servant d'indicateurs pour les chercheurs et les analystes des données, ainsi que des profils de pays imprimables tels quels regroupant un choix d'indicateurs économiques et sociaux essentiels.

b) Dialogues sur le programme pour le développement au-delà de 2015

170. En 2012, le secrétariat a contribué aux dialogues sur le programme mondial pour le développement au-delà de 2015 en participant aux activités de l'Équipe de travail du système des Nations Unies sur le Programme pour le développement au-delà de 2015 et à l'examen de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement effectué par les cinq commissions régionales. Les analyses ont montré spécialement qu'il était important d'assurer la durabilité et de développer les capacités statistiques nationales.

171. Le Comité des statistiques a estimé, à sa troisième session, que les professionnels des statistiques devaient être associés au tout premier stade des

consultations sur le programme mondial pour le développement au-delà de 2015: a) pour assurer que les cadres tiennent compte des points forts et des points faibles des systèmes statistiques nationaux; b) pour tirer parti des possibilités de renforcer les travaux qui étaient offertes par le suivi des objectifs de développement au-delà de 2015. En particulier, le Comité a noté que les expériences nationales et les leçons tirées dans les pays à partir du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement pourraient être des éléments d'information utiles dans les consultations mondiales, régionales et nationales sur le programme mondial pour le développement au-delà de 2015.

c) Des statisticiens qualifiés pour aujourd'hui et pour l'avenir

172. L'ISAP aide les pays membres à atteindre les objectifs stratégiques du Comité en procurant une formation en matière de statistiques économiques, sociales, démographiques et de l'environnement, qui va du niveau élémentaire aux niveaux avancés et spécialisés et qui est ciblée sur différentes qualifications essentielles. L'ISAP répond aux demandes de formation en utilisant une combinaison de moyens différents destinés à faire des statisticiens débutants et de niveau moyen les statisticiens leaders de demain, et à perfectionner les capacités de leadership des statisticiens chevronnés d'aujourd'hui.

173. En 2012, l'ISAP a enrichi les connaissances et perfectionné les qualifications de 319 statisticiens, planificateurs et décideurs des administrations publiques afin qu'ils puissent produire des statistiques de qualité et élargir l'usage de ces produits dans la planification du développement, la formulation des politiques et le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement. Les cours collectifs sur place organisés de longue date par l'ISAP et l'Agence japonaise de coopération internationale ont donné à 78 participants venus de 32 pays une formation aux éléments fondamentaux des statistiques officielles couvrant: les cadres, les normes et les classifications; les processus de production des statistiques et les applications des TIC; le développement, la documentation, la diffusion et l'archivage des produits; l'analyse, la communication et l'utilisation des données.

174. Le Programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques est pleinement aligné sur le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) qui est une norme internationale fondamentale. En 2012, 30 participants venus de 11 États membres ont reçu une formation élémentaire et avancée au SCN 2008. L'ISAP A reçu 152 demandes provenant de 22 pays pour un cours de télé-enseignement de deux mois offrant une formation de base au SCN 2008, le seul cours de ce type qui soit offert.

175. Pour continuer de soutenir les recensements de la population et du logement, trois cours régionaux ont rassemblé 65 producteurs et utilisateurs venus de 19 pays et ont facilité le dialogue afin de renforcer l'utilisation des données des recensements dans la planification du développement et dans le choix des politiques générales à l'échelon national et à l'échelon local. Afin d'encourager à l'amélioration des statistiques des faits d'état civil, une réunion a rassemblé 15 statisticiens des niveaux supérieurs venus de 12 pays qui ont examiné les normes et les pratiques et échangé au sujet des problèmes posés par la production et l'utilisation de ces statistiques.

176. Par des cours sur mesure, l'ISAP a répondu aux besoins particuliers immédiats des services de statistique de Chine, des Maldives, de Vanuatu et du

Viet Nam concernant les statistiques par genre, l'analyse des données, l'estimation à petite échelle et la valorisation des ressources humaines.

177. En outre, l'ISAP a facilité les discussions sur la gestion des statistiques: 17 gestionnaires des échelons moyens, venus des services nationaux de statistique de 11 pays, ont étudié les applications du modèle de cadres nationaux d'assurance de la qualité examiné par la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session⁴⁸.

C. Questions à examiner par la Commission

178. La Commission, suivant la recommandation du Comité des statistiques à sa troisième session, voudra peut-être:

a) Adopter une résolution convoquant une réunion régionale des ministres compétents afin de susciter l'engagement intergouvernemental de haut niveau nécessaire pour soutenir la bonne exécution du Plan stratégique régional pour l'amélioration des statistiques de l'état civil et de l'enregistrement des faits d'état civil en Asie et dans le Pacifique;

b) Adopter une résolution sur l'utilisation de l'ensemble élémentaire de statistiques démographiques et sociales en tant que cadre régional pour l'orientation des efforts, la coordination de la formation et la mobilisation d'un soutien des donateurs pour le renforcement des capacités;

c) Exprimer son appui et donner au secrétariat des indications sur l'application des décisions du Comité des statistiques à sa troisième session (voir E/ESCAP/ 69/13);

d) Entériner les recommandations et les décisions du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique à sa huitième session (voir E/ESCAP/ 69/14) et exprimer son appui au programme de travail actuel de l'ISAP.

Section VIII

Activités sous-régionales pour le développement

A. Bureau sous-régional pour le Pacifique

179. Dans la sous-région du Pacifique, le sous-programme traite des problèmes rencontrés par les petits États insulaires en développement du Pacifique dont 12 sont membres et sept sont membres associés de la CESAP. Parmi eux, cinq pays figurent parmi les pays les moins avancés: Îles Salomon; Kiribati; Samoa; Tuvalu et Vanuatu.

180. Les pays du Pacifique se heurtent toujours à de sérieux obstacles dans leurs efforts pour créer la résilience et parvenir au développement durable. Des problèmes structurels persistants, comme l'exiguïté des superficies de terrain, la population peu nombreuse et l'isolement, restreignent gravement les possibilités de croissance économique. Les économies du Pacifique relativement ouvertes

⁴⁸ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2011, Supplément no 4* (E/2011-/24-E/CN.3/2011/37), chap. I, sect. B, décision 42/115.

sont aussi fortement vulnérables aux chocs externes. Les pays insulaires du Pacifique sont bien des « États du grand océan » mais les possibilités offertes par l'océan Pacifique pourraient être mieux exploitées pour soutenir le développement durable. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans cette sous-région a été inégale, aucun pays n'étant apparemment capable d'atteindre tous les objectifs à l'échéance de 2015. Aucun objectif donné ne sera atteint par tous les pays insulaires du Pacifique. Dans l'ensemble du Pacifique, les lacunes les plus évidentes dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement se situent dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'égalité des sexes et de la durabilité environnementale.

181. Les changements climatiques sont clairement à l'origine du problème le plus urgent et le plus considérable pour les pays insulaires du Pacifique. Les effets des changements climatiques rongent déjà les avancées de développement des pays insulaires du Pacifique et menacent de plus en plus les populations et l'intégrité territoriale des atolls peu élevés. La nécessité de réagir d'urgence pour s'adapter aux changements climatiques, tout en poursuivant le développement durable, représente une tâche formidable pour beaucoup de pays insulaires du Pacifique.

182. Dans une telle situation de vulnérabilité, le renforcement de la résilience des communautés et des populations a été mis au centre de la planification du développement durable par les gouvernements des pays du Pacifique. Les dirigeants du Pacifique se sont engagés à créer des emplois et à renforcer les moyens d'existence, à améliorer les dispositifs de protection sociale et à augmenter les investissements dans l'infrastructure de base pour répandre l'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'à l'énergie⁴⁹. Les partenaires de développement et les pouvoirs publics des îles du Pacifique ont réaffirmé leur engagement en faveur du développement durable intégré. La situation particulière des petits États insulaires en développement par rapport au développement durable a été réaffirmée à la Conférence Rio+20. Les capacités institutionnelles et l'environnement favorable à une planification et une exécution effective du développement durable ont toujours besoin d'être renforcés dans tous les pays insulaires du Pacifique. L'intégration des piliers environnemental, social et économique du développement durable est une condition essentielle pour obtenir des résultats équilibrés de développement durable.

183. Pour réagir à ces problèmes et appuyer la mise en œuvre des résultats de la Conférence Rio+20, le secrétariat, par l'intermédiaire du Bureau de la CESAP pour le Pacifique soutient activement les États membres insulaires du Pacifique pour la planification intégrée du développement durable, fondée sur des faits reconnus, notamment en appliquant les politiques de l'économie verte. Le secrétariat a publié récemment un document intitulé *Green Economy in a Blue World: Pacific Perspectives 2012*⁵⁰. Ce document présente les initiatives d'économie verte dans le Pacifique dans plusieurs secteurs clés comme l'énergie, l'agriculture, la pêche et la conservation des ressources marines; il décrit aussi les mesures qui produisent un renforcement de l'environnement favorable aux

⁴⁹ Voir le communiqué du Forum (PIFS(12) 10), publié lors du quarante-troisième Forum des îles du Pacifique tenu à Rarotonga du 28 au 30 août 2012.

⁵⁰ ST/ESCAP/2641. Disponible à l'adresse: www.unescap.org/EPOC/pdf/Pacific-Perspectives-2012.pdf.

économies vertes au moyen de la politique budgétaire et de mécanismes innovants pour financer le passage à l'économie verte. Le Secrétariat collabore avec les pouvoirs publics dans le Pacifique pour consolider les méthodes de planification sectorielle et nationale et intégrer les politiques de l'économie verte aux processus nationaux existants de planification et de budgétisation.

184. Le secrétariat soutient le Groupe de flèche mélanésien (Melanesian Spearhead Group—MSG) pour la création d'un cadre de croissance verte conformément à un engagement pris par les responsables le 30 mars 2012, au titre de la Déclaration du MSG sur l'environnement et les changements climatiques⁵¹. La Déclaration est le premier accord sous-régional sur le rôle important de la croissance verte et les politiques de l'économie verte; elle a pour objectifs de renforcer la croissance économique et d'intégrer le développement durable en évitant la perte de biodiversité et l'utilisation non durable de ressources naturelles, et d'améliorer le bien-être social. Le secrétariat continue aussi, aux côtés de l'Union internationale pour la conservation de la nature, à soutenir l'exercice du leadership pour la croissance verte à travers un groupe de leaders en place et futurs pour la croissance verte.

185. Le secrétariat a travaillé aussi avec les pouvoirs publics dans la sous-région du Pacifique pour définir les priorités du Pacifique en matière de sécurité énergétique, en vue du Forum de l'énergie pour l'Asie et le Pacifique qui aura lieu à Vladivostok (Fédération de Russie) en mai 2013. Un dialogue de politique générale de haut niveau a été convoqué à Nadi (Fidji) pour faciliter les débats entre les décideurs publics dans les domaines de l'énergie et de la macroéconomie.

186. Pour assurer l'efficacité de la planification, il est essentiel de renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux et des ministères nationaux de la planification en matière de compilation et d'utilisation des statistiques intéressant le développement durable afin qu'elles servent de base aux décisions et à la planification fondées sur des faits reconnus. Le secrétariat a continué de collaborer avec les partenaires clés dans le Pacifique, notamment le Secrétariat de la Communauté du Pacifique et le Bureau australien de statistique, pour fournir un appui aux services statistiques nationaux. Avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, la CESAP a travaillé à la création d'un cadre de suivi et d'évaluation, centré sur l'appréciation de la vulnérabilité et de la résilience au niveau du pays, de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement⁵².

187. Afin d'amplifier l'intégration du développement social au développement durable dans le Pacifique, le Bureau de la CESAP a entrepris une étude de portée générale sur le coût de l'inégalité des sexes dans les pays insulaires du Pacifique. Le secrétariat a aussi travaillé avec le Bureau du Premier ministre des Îles Cook pour mettre au point une politique du vieillissement. Au Samoa, le secrétariat a entrepris, avec le PNUD, un examen complet de toutes les politiques publiques, en vue d'accélérer le progrès vers la réalisation des

⁵¹ Voir www.msgsec.info/index.php?option=com_content&view=article&id=152:msg-declaration-on-environment-and-climate-change-&catid=36:news&Itemid=123.

⁵² Voir *Rapport de la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, Port Louis (Maurice), 10-14 janvier 2005* (publications des Nations Unies, no de vente E.05.II.A.4 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe II.

objectifs du Millénaire pour le développement et d'établir des politiques favorables aux pauvres. Une aide a été apportée à la Papouasie Nouvelle-Guinée en rapport avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées⁵³.

188. Le secrétariat a aidé le Ministère des finances, de la planification stratégique et du développement national et des statistiques de Fidji à évaluer l'effet produit sur certaines industries fidjiennes par les politiques de contrôle des prix du pays. Le secrétariat a diffusé activement les données économiques et des avis de politique économique spécifiques à la région en organisant plusieurs échanges de connaissances et événements de réseautage à l'intention des décideurs publics, et en y participant.

189. Le secrétariat a poursuivi ses activités en partenariat étroit avec les organisations régionales et les partenaires de l'ONU par l'intermédiaire du Conseil des organisations régionales du Groupe de travail du développement durable du Pacifique et du Cadre des Nations Unies d'aide au développement pour le Pacifique.

B. Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est

190. La sous-région d'Asie de l'Est et du Nord-Est est toujours le grand foyer économique de la région d'Asie et du Pacifique. Dans un climat mondial d'incertitude, ses résultats de 2012 ont été positifs et des progrès marqués ont été faits dans l'accélération de la croissance économique, la réduction de la pauvreté et le renforcement de l'intégration régionale. De grands problèmes demeurent néanmoins, causés notamment par l'aggravation des disparités socioéconomiques et de fortes inefficacités dans l'usage des ressources naturelles. La pauvreté largement répandue continue d'affecter la République populaire démocratique de Corée et la Mongolie, ainsi que les régions rurales en Chine et en Fédération de Russie. Le Japon et la République de Corée se sont signalés, parmi les pays industrialisés, par quelques-uns des indices les plus élevés de pauvreté relative et d'inégalité des revenus. La Mongolie, qui est le seul pays en développement sans littoral dans la région, rencontre d'énormes problèmes de développement.

191. Le secrétariat exécute une série d'activités dans le domaine de la facilitation du commerce et des transports. L'amélioration de la connectivité et de l'accès aux marchés est un terrain d'action primordial pour réduire l'écart de développement entre les économies de la sous-région. En 2012, le secrétariat, s'appuyant sur les engagements pris précédemment par les principales parties prenantes, a rassemblé des spécialistes des services de quarantaine et d'inspection des pays de la sous-région pour permettre un partage d'expériences et recenser les grands domaines où une formation professionnelle serait utile en matière d'inspection dans les échanges commerciaux. À partir des résultats obtenus, le secrétariat a commencé à travailler sur les moyens de faciliter la fourniture des services nécessaires de renforcement des capacités à l'intention des agents des services de quarantaine et d'inspection en Mongolie. Simultanément, le secrétariat, unissant ses moyens à ceux de l'Initiative du Bassin du Tumen, a lancé un forum public-privé pour promouvoir plus activement le dialogue et la coopération sur les questions de facilitation du commerce et du transport parmi les pays de la sous-région. Les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales qui ont participé au forum ont

⁵³ Résolution de l'Assemblée générale 61/106, annexe I.

accueilli favorablement cette initiative et ont souhaité que le forum ait lieu chaque année.

192. Dans le document final de Rio+20³, les États membres reconnaissent les enfants et les jeunes comme un groupe dont il importe de rechercher la participation. Dans ce contexte, le secrétariat, en collaboration avec le Centre d'activité du PNUD à Séoul, a coorganisé récemment la Conférence des jeunes d'Asie du Nord-Est: Le monde que nous voulons. La Conférence a examiné le programme pour le développement au-delà de 2015. Outre les étudiants diplômés de la sous-région qui ont assisté à la Conférence, le secrétariat a fait participer 17 jeunes provenant de divers groupes sociaux, dont les jeunes infirmes, les minorités sexuelles, les minorités ethniques, les réfugiés, les travailleurs migrants internes et les jeunes instruits mais sous-employés, afin de faire entendre des voix exprimant des expériences différentes de l'existence. La déclaration qui en est résultée, intitulée « Le monde que nous voulons: une perspective des jeunes d'Asie du Nord-Est », a été remise au Ministère des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée le 9 janvier 2013 pour servir de contribution au rapport en cours de rédaction par le Groupe de haut niveau de personnalités éminentes sur le Programme pour le développement au-delà de 2015.

193. Le vieillissement démographique devient de plus en plus un problème social pour beaucoup de pays de la sous-région. Le Colloque asiatique sur la création de sociétés vieillissantes durables, qui s'est tenu à Changchun (Chine) les 5 et 6 juillet 2012, a été organisé par le secrétariat avec la Commission nationale pour la population et la planification familiale de la Chine. Le document final⁵⁴ a demandé la mise au point d'une plateforme pour le partage des connaissances sur le thème du Colloque. Cette manifestation a réuni 110 participants, dont des hauts fonctionnaires des administrations publiques et des représentants des organisations intergouvernementales et de la société civile, venus de plus de 15 pays d'Asie de l'Est. Le secrétariat prévoit de créer la plateforme demandée en 2013-2014.

194. À la suite des travaux de Rio+20³, les discussions au sujet de la mesure du bien-être se sont accélérées. Le secrétariat, en collaboration avec le Bureau national des statistiques de la Chine, a tenu un atelier pour approfondir les échanges à ce sujet dans le contexte de l'Asie de l'Est et du Nord-Est. L'atelier a donné l'occasion aux parties prenantes d'échanger leurs vues et de resserrer leur coopération.

195. Les États membres de la sous-région continuent à rencontrer des problèmes environnementaux transfrontaliers ainsi que des problèmes environnementaux propres à chacun. Si certains de ces problèmes peuvent être différents suivant le niveau de développement de chaque État membre, les problèmes environnementaux transfrontaliers constituent un domaine où la collaboration a besoin d'être renforcée. En vue de remédier à ces problèmes de gestion d'un « ensemble commun de ressources », les États membres et le secrétariat ont pris des mesures pour amplifier la portée du Programme sous-régional de coopération environnementale d'Asie du Nord-Est (North-East Asian Programme for Environmental Cooperation—NEASPEC) et pour encourager la collaboration avec les autres mécanismes pertinents existants.

⁵⁴ Disponible à l'adresse: http://northeast-sro.unescap.org/meeting/documents/Ageing_Symposium_Outcome_document.pdf.

196. Le Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est continue, en qualité de secrétariat du NEASPEC, d'aider les États membres par des activités de partage des connaissances et de renforcement des capacités et par des projets sur le terrain illustrés ci-après:

a) Dans le domaine de la conservation de la nature, le secrétariat a travaillé avec les institutions des États membres pour examiner les activités en cours pour la surveillance, les mesures de protection et la coopération transfrontalière afin d'assurer la protection des tigres et des léopards. À partir de ces travaux, un projet de cadre pour la coopération transfrontalière a été rédigé et soumis à l'examen des États membres;

b) Le secrétariat a facilité la mise au point d'un nouveau plan pour l'application de la Stratégie de conservation de la nature du NEASPEC pour ce qui concerne la coopération sous-régionale en matière de conservation des oiseaux menacés de disparition et de leurs habitats;

c) Dans le domaine des tempêtes de poussière et de sable, l'achèvement du projet pour la mise en œuvre du Plan directeur régional pour la prévention et le contrôle des tempêtes de poussière et de sable en Asie du Nord-Est a été marqué par la plantation de 12 500 arbres en Mongolie, le lancement d'une base de données SIG, la publication de plus de 6000 livrets destinés aux élèves des écoles et le déroulement d'un programme de formation à la lutte contre la désertification pour des spécialistes mongols;

d) Dans le domaine de la pollution atmosphérique transfrontalière, des représentants des administrations publiques et des professions scientifiques ont été réunis pour examiner les mécanismes sous-régionaux et régionaux existants en matière de pollution atmosphérique transfrontalière; une série d'objectifs possibles de court et de long termes pour renforcer la coopération sous-régionale ont été définis en vue d'une action concrète;

e) Dans le domaine du partenariat pour l'efficacité, le secrétariat a organisé un cours de formation pour le renforcement des capacités afin de soutenir la mise au point d'un programme d'écoétiquetage en Mongolie et le partage de l'information parmi les établissements d'écoétiquetage dans les États membres. En collaboration avec l'Institut coréen de l'industrie et de la technologie environnementales, le secrétariat a facilité le partage de l'information sur les progrès faits au niveau national dans la création de programmes d'écoétiquetage pour le carbone et le lancement d'un réseau asiatique de l'empreinte carbone destiné à soutenir le développement à basse émission de carbone dans les pays asiatiques;

f) Après avoir consulté les experts nationaux et les autres parties prenantes au sujet de la portée et des modalités d'un nouveau programme sous-régional sur l'environnement marin, le secrétariat a rédigé une proposition tendant à créer un réseau de protection du milieu marin qui a été adoptée par la dix-septième Réunion des hauts fonctionnaires du NEASPEC, tenue Chengdu (Chine) les 20 et 21 décembre 2012.

197. Le Bureau sous-régional prévoit de continuer à renforcer la coopération sous-régionale dans un cadre régional par les moyens suivants: a) fournir une analyse régulière des tendances et des priorités socioéconomiques et environnementales dans la sous-région; b) assurer la fourniture équilibrée d'une

assistance technique moyennant des activités de renforcement des capacités plus approfondies et plus ciblées; c) renforcer les relations de travail avec les organisations multilatérales et les autres partenaires compétents; d) soutenir les processus intergouvernementaux; e) fonctionner comme un centre de savoir pour rassembler et diffuser les bonnes pratiques concernant la politique du développement.

C. Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale

198. Le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale a été créé afin de mieux traiter des priorités de développement particulières à la région, de promouvoir le partage des connaissances et la coopération sous-régionale pour faire progresser le développement inclusif et durable, de renforcer les partenariats avec la société civile et les autres principaux partenaires de développement et d'améliorer davantage encore la pertinence des activités de la CESAP dans la sous-région. Le Bureau sous-régional participe activement aux travaux du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA), exerçant une importante fonction de liaison entre les États membres et la CESAP et la CEE.

199. La sous-région d'Asie du Nord et d'Asie centrale comprend les États suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan. L'Afghanistan participe aux activités du Bureau sous-régional en qualité de membre du SPECA. La sous-région rencontre toujours de nombreux problèmes: la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les obstacles à la connectivité du commerce et du transport, la gestion des ressources hydrauliques et énergétiques, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement et les risques de catastrophe. Ces problèmes sont traités dans de meilleures conditions au moyen d'une coopération sous-régionale renforcée, d'une collaboration plus étroite entre pays voisins dans la sous-région et d'une plus grande intégration à l'économie mondiale.

200. Le Bureau sous-régional est bien placé pour aider à remédier aux contraintes, aux problèmes et aux grandes lacunes de développement dans les économies sous-régionales, causés par l'insuffisance ou l'inadaptation des capacités des administrations publiques nationales et locales dans les domaines suivants:

a) La formulation et l'exécution des politiques tendant à corriger les divers problèmes de développement, notamment pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et à permettre aux pays de créer une société inclusive et de réduire la pauvreté;

b) La facilitation du transport et du commerce, y compris avec l'Afghanistan;

c) Le renforcement des mécanismes de coopération sous-régionale dans les transports, le commerce, la gestion de l'infrastructure de l'eau, l'efficacité énergétique, le développement à base de connaissances et la réduction des risques de catastrophe.

201. À l'époque actuelle de transition, la sous-région éprouve un nombre sans cesse croissant de problèmes transfrontaliers, qu'il s'agisse des crises financières,

de l'instabilité des prix des produits alimentaires, de l'insécurité en matière d'énergie et d'eau ou encore des changements climatiques. À la suite de la Conférence Rio+20, la communauté mondiale a pris conscience que les problèmes et les opportunités dépassent aujourd'hui les limites étroites des frontières nationales. Il est donc devenu essentiel de centrer l'action sur l'équilibrage du développement durable et le programme pour le développement au-delà de 2015. L'économie mondiale est entrée dans la seconde phase de la crise financière qui entraîne un arrêt de la croissance dans les économies développées, un chômage largement répandu, des flux de capitaux instables et des niveaux élevés et instables des prix des produits de base.

202. L'intégration économique régionale est devenue plus importante que jamais pour trouver de nouveaux moteurs de croissance régionale afin d'assurer la prospérité partagée et soutenue. L'action nationale et même bilatérale ne peut plus suffire à elle seule pour régler ces problèmes. Les solutions régionales, à travers la coopération régionale, peuvent donner le moyen de créer une croissance économique plus durable, de combler les lacunes de développement et de réduire l'inégalité et la pauvreté. Pour répondre aux besoins de développement des pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale, il est nécessaire de créer des couloirs économiques reliant ces pays aux économies à forte croissance et d'établir des partenariats pour le développement, notamment pour la coopération Sud-Sud et la coopération régionale.

203. Le SPECA procure un cadre où les États membres peuvent discuter et concevoir des formules diverses pour créer un cadre de coopération. En participant à de nombreux groupes de travail de projet, aux forums économiques du SPECA et aux sessions du Conseil d'administration du SPECA, les États membres ont la possibilité de partager les données de leur expérience et les leçons à retenir dans les domaines de compétence du SPECA comme les transports, le commerce, les ressources hydrauliques et énergétiques, le développement à base de connaissance, les statistiques, l'égalité des sexes et l'économie. Le ralentissement économique amorcé en 2008 modifie profondément l'économie mondiale: l'Asie est aujourd'hui la région la plus dynamique au monde et la moins touchée par la crise économique mondiale. Au cours du Forum économique du SPECA 2012 sur le thème « Renforcer la coopération et l'intégration régionales en Asie centrale – Pour le partage de l'expérience asiatique », qui a eu lieu à Bangkok les 27 et 28 novembre 2012, les États membres ont pu examiner le rôle d'une coopération économique régionale renforcée en Asie centrale, avec pour arrière-plan les transformations mondiales récentes. Le Forum a donné l'occasion aux pays membres du SPECA de s'informer davantage sur les réussites et les difficultés de la coopération économique en Asie, en particulier sur l'expérience des organisations régionales et sous-régionales comme l'ANASE, l'Association de coopération régionale en Asie du Sud, le Forum économique Asie-Pacifique et le GMS. Les pays membres du SPECA ont été invités à formuler des recommandations pour des activités de renforcement des capacités et des institutions dans le cadre du SPECA pour soutenir la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie centrale.

204. À partir d'une série de suggestions et d'une abondance d'idées quant aux possibilités de renforcer davantage le SPECA, venues des pays membres du programme durant les dernières années, la CESAP et la CEE ont rédigé des « Propositions pour renforcer davantage le Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale ». Ces propositions distinguent les grands domaines où l'exécution du SPECA pourrait être améliorée et renforcée

davantage. Le SPECA pourrait être utilisé plus activement pour faire mieux comprendre aux décideurs publics et aux experts les liens étroits entre la coopération régionale et le développement durable. Le SPECA, soutenu par la CESAP et la CEE, qui sont des organismes de développement régional de l'ONU, est particulièrement bien adapté à cette fin. L'intégration de la perspective régionale dans le programme pour le développement au-delà de 2015 et le suivi et la mise en œuvre des résultats de Rio+20³ présenterait plusieurs avantages. Elle rendrait mieux compte des difficultés particulières rencontrées par la région/sous-région et augmenterait la contribution de la coopération régionale au développement durable. Elle fournirait une plateforme pour définir une position commune des pays du SPECA, pour amplifier leur voix, leur participation et leur influence dans les décisions de politique générale de divers organismes internationaux pour le développement et dans les négociations supranationales. Elle faciliterait aussi la mobilisation des ressources publiques et privées pour l'exécution des programmes pertinents dans le cadre du SPECA et des programmes des différents pays. À l'occasion de l'examen et de l'adoption du mandat du SPECA à la session du Conseil d'administration du SPECA qui aura lieu en 2013, le conseil d'administration établira d'un commun accord des règles claires pour le fonctionnement du SPECA. Les gouvernements des pays membres seront ainsi mieux à même de diriger le SPECA et d'en augmenter l'efficacité.

205. La sous-région d'Asie du Nord et Asie centrale est exposée à divers risques météorologiques extrêmes comme les séismes, les glissements de terrain, les coulées de boue, les avalanches, les incendies de forêt, les inondations et les sécheresses. Les dommages économiques les plus graves sont causés par de dangereux risques hydro-météorologiques dont les effets négatifs ont un coût qui représente l'équivalent d'entre 0,4 % et 1,3 % du PIB total des pays membres et pourraient être évités pour la plupart. En rendant plus efficaces les travaux faits par les services hydro-météorologiques, les pertes pourraient être réduites considérablement. Il est important que les activités de réduction des risques de catastrophe soient intégrées aux politiques, aux plans et aux programmes pour le développement durable sur la base de la coopération bilatérale, régionale et internationale. À cet égard, le Bureau sous-régional a saisi toutes les occasions de renforcer les capacités des pays de la région et de pratiquer la coopération dans le domaine de la prévision et de la communication au sujet des risques.

206. La gestion efficace et durable des ressources hydrauliques et les problèmes énergétiques connexes en Asie centrale ont toujours une grande importance dans la sous-région et au-delà. Bien que les pays d'Asie centrale aient conclu un nombre considérable d'accords pour gérer leurs ressources hydrauliques partagées, les cadres institutionnels et juridiques de la coopération dans ce domaine ont besoin d'être améliorés. Il est important d'établir une méthodologie de l'évaluation de la sécurité et de l'entretien des cadastres des petits barrages en Asie centrale.

207. Le Bureau sous-régional travaille activement à appuyer le renforcement de la sécurité énergétique en Asie du Nord et Asie centrale au moyen de la coopération régionale et en élargissant l'accès à des formes propres et efficaces d'énergie pour la croissance durable et inclusive. Durant les consultations sous-régionales pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale qui ont eu lieu à Moscou, ainsi qu'à l'occasion de la réunion du groupe d'experts tenue à Bangkok en 2012, les États membres ont examiné le cadre d'une déclaration ministérielle et d'un plan d'action régional qui avaient été proposés. Le secrétariat aide les États membres

à étudier les possibilités de créer un réseau régional intégré de distribution de l'électricité, autrement dit une « route asiatique de l'énergie » qui élargirait l'accès, augmenterait l'efficacité et ferait une plus grande part aux énergies renouvelables dans le pool énergétique en favorisant les échanges régionaux et la connectivité dans le secteur énergétique. En raison du volume considérable des ressources énergétiques des pays du SPECA, tant pour les combustibles fossiles que pour les sources renouvelables comme l'hydroélectricité, l'énergie solaire et l'énergie éolienne, la pleine participation à ces processus revêt une grande importance pour la sécurité énergétique dans l'avenir.

208. La facilitation du commerce, le système commercial multilatéral et la connectivité durable des transports sont essentiels pour la réalisation d'une intégration économique plus étroite. Les accords intergouvernementaux sur la Route d'Asie¹⁵ et le Chemin de fer transasiatique¹⁶ sont devenus des exemples de premier plan pour montrer de quelle manière les problèmes communs, transfrontaliers peuvent être réglés au mieux par des solutions régionales. La prochaine étape critique sera la mise au point d'un accord intergouvernemental sur les ports secs, liant les pays en développement sans littoral, comme ceux qui sont membres du SPECA, aux régions côtières plus prospères.

209. Au cours de l'atelier sur le thème « Renforcer les relations commerciales et économiques entre l'Afghanistan et l'Asie centrale », les participants ont défini, d'une part, les éléments à faire figurer dans les stratégies nationales et régionales pour faciliter les relations commerciales et économiques, d'autre part les manques de ressources financières dans les processus commerciaux régionaux et nationaux, et enfin les domaines où rechercher un soutien des donateurs. Les domaines prioritaires à prendre en considération dans le développement des relations commerciales et économiques entre l'Afghanistan et l'Asie centrale sont l'agriculture (production et traitement), le commerce, la construction de routes, l'irrigation, la pharmacie, l'horticulture et l'enseignement.

210. Les Gouvernements des États membres reconnaissent que la coopération économique régionale est importante. Un meilleur soutien dans la prise de décision, notamment des statistiques et une analyse économique fiables ainsi que des activités régulières de coordination au niveau de la politique générale pour améliorer le cadre réglementaire et pour identifier et éliminer les obstacles à la coopération régionale, aiderait à traduire la volonté politique en mesures effectives.

D. Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest

211. La sous-région d'Asie du Sud et du Sud-Ouest est toujours l'une des zones où la croissance est la plus rapide dans le monde, malgré un ralentissement de la croissance en 2012. Simultanément, l'environnement économique externe de la sous-région s'est détérioré à mesure que la crise financière mondiale de 2008/2009 est entrée dans une seconde phase, plus difficile. Malgré certaines indications suivant lesquelles la croissance économique dans la sous-région prend un virage et s'améliorera en 2013, les économies de la sous-région doivent toujours se prémunir contre une nouvelle détérioration de l'économie mondiale et l'instabilité que les politiques suivies sur les marchés développés peut provoquer sur les marchés émergents. Il s'agit notamment de la hausse de l'inflation et de l'instabilité des taux financiers et des taux de change. Les pressions inflationnistes, spécialement l'augmentation des prix des produits alimentaires et

des combustibles, doivent être surveillées soigneusement car elles nuisent disproportionnellement aux pauvres. Bien que la sous-région continue d'attirer le centre de gravité économique du monde vers l'est, elle rencontre néanmoins un certain nombre de problèmes pour s'orienter vers un développement plus inclusif et durable.

212. La sous-région abrite toujours la plus forte concentration mondiale de personnes vivant dans la pauvreté et dans la faim et de personnes privées d'accès à l'assainissement de base et à l'électricité. Elle se caractérise aussi par les plus hauts niveaux mondiaux de mortalité maternelle et infantile. Le progrès en direction des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé, de nutrition et d'assainissement est paralysé à cause des fortes inégalités et disparités qui persistent parmi les populations de la sous-région. Le développement inclusif est freiné par l'inégalité des niveaux de vie, l'inégalité des résultats du développement humain et le manque d'égalité des chances selon le sexe, le niveau d'instruction et le statut sur le marché du travail.

213. Le secrétariat a présenté son analyse des principaux problèmes de développement qui se posent à la sous-région et les choix de politiques possibles dans son premier rapport biennal, publié en octobre 2012⁵⁵. Le rapport a été présenté et examiné au cours des dialogues de politique générale de haut niveau qui ont eu lieu à New Delhi, à Colombo et à Dacca à la fin de 2012; d'autres dialogues semblables sont prévus pour aider les autres capitales de la sous-région dans le courant de 2013. À la suite des crises financière et économique mondiales, il est clair désormais que les économies avancées dans le monde ne seront pas capables de soutenir la croissance du monde en développement comme elles l'ont fait auparavant. Les économies d'Asie du Sud et du Sud-Ouest ont cependant à régler des problèmes considérables pour réorienter leur croissance économique et inclusive vers les sources intérieures et sous-régionales d'activité. Les pays de la sous-région manquent largement d'infrastructures et d'une base diversifiée pour des produits et des exportations à forte valeur ajoutée. En outre, les quatre pays les moins avancés de la sous-région, dont trois (Afghanistan, Bhoutan et Népal) sont des pays sans littoral, ont particulièrement besoin d'une aide internationale pour surmonter les obstacles qu'ils rencontrent.

214. Afin d'accélérer le développement inclusif et durable, le secrétariat, par l'intermédiaire du Bureau sous régional de la CESAP pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, a utilisé la base de connaissances fournie par le rapport sur le développement mentionné plus haut ainsi que les autres activités de renforcement des capacités pour avancer plusieurs recommandations de politique générale importantes pour la sous-région, particulièrement au moment où les discussions se poursuivent à propos du programme pour le développement au-delà de 2015 dans le cas de la sous-région. Les pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest devraient maximiser la croissance inclusive par la création d'emplois productifs et par un changement structurel approprié afin de faire reculer la pauvreté et la faim et de réduire les inégalités. Ces pays devraient aussi donner la priorité à la qualité de l'enseignement, des services de santé et des services d'assainissement, ainsi qu'à d'autres améliorations de l'infrastructure, de manière à tirer pleinement parti du « gonflement des classes jeunes ». Il faudrait en outre établir un minimum de

⁵⁵ *Coopération régionale pour le développement inclusif et durable: Rapport sur le développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest 2012-2013* (ST/ESCAP/2644). Disponible à l'adresse: http://sswa.unescap.org/meeting/documents/SSWA_Report_Book.pdf.

protection sociale répondant aux besoins fondamentaux des populations vulnérables.

215. Pour aider à la transition des économies sous-régionales vers des moteurs de croissance durable, le secrétariat a pris l'initiative de rechercher une plus forte intégration économique régionale dans la sous-région et dans la région Asie-Pacifique plus vaste. Les économies sous-régionales devraient favoriser une plus forte demande intérieure et régionale tout en adoptant une attitude plus prudente à l'égard de la libéralisation de la politique des finances et des mouvements de capitaux. La dégradation de la balance des paiements et la diminution des réserves en devises, alors que la crise se prolonge, justifient une amplification de la coopération régionale en vue de renforcer la résistance en cas de crises futures. Les pays de la sous-région peuvent opérer des réformes tendant à regagner une marge de choix des politiques à adopter pour augmenter les dépenses sociales et corriger les manques d'infrastructure qui coûtent cher à la sous-région en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Ils ont aussi besoin de maximiser leur potentiel de croissance et de créer des emplois productifs en revitalisant l'industrie afin d'éliminer la plus forte concentration mondiale d'individus vivant dans la pauvreté et la faim.

216. La coopération régionale peut procurer des systèmes de protection plus efficace au profit des travailleurs migrants qui aident leurs pays d'origine par des envois de fonds considérables et en augmentation, essentiels pour soutenir leurs balances des paiements et pour soulager la pauvreté. La coopération régionale peut aussi jouer un rôle central pour élaborer des solutions de cas des vulnérabilités communes et contribuer à assurer la sécurité alimentaire et énergétique ainsi qu'à réduire la vulnérabilité de la sous-région aux catastrophes naturelles. Les pays de la sous-région peuvent aussi amplifier la coopération régionale et les recherches communes pour répondre aux problèmes communs et renforcer la durabilité. Une telle coopération peut faire apparaître des produits et des processus nouveaux et innovants qui emploient efficacement les ressources naturelles, ont un coût plus économique et améliorent la qualité de vie des populations pauvres et vulnérables, faisant bon emploi des capacités particulières de la sous-région en matière « d'innovation frugale ». Il importe aussi d'augmenter le soutien et la coopération internationaux pour adapter et appliquer des technologies écologiquement saines à mesure que la région avance sur la voie du développement à base émission de carbone et fondé sur l'usage efficace des ressources. Enfin, l'amélioration de la connectivité dans l'ensemble de la sous-région et au-delà permettrait de valoriser l'emplacement stratégique de la sous-région qui pourrait devenir ainsi l'axe du commerce de l'Europe et de l'Asie centrale avec l'Asie de l'Est.

217. Durant la première année de fonctionnement du Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, le secrétariat a augmenté considérablement sa capacité de répondre aux priorités sous-régionales des États membres de la sous-région. Par l'intermédiaire du Bureau sous-régional, le secrétariat a été très actif pour augmenter les capacités des États membres de la sous-région d'appliquer des politiques centrées sur l'élimination des manques de développement dans divers domaines prioritaires comprenant les objectifs du Millénaire pour le développement, le développement inclusif, la facilitation du commerce et du transport et la connectivité au service de l'intégration économique régionale, la sécurité alimentaire et énergétique, la réduction des risques de catastrophe et l'aide au développement des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral dans la sous-région. Outre le rapport sur

le développement déjà mentionné, le Bureau sous-régional a facilité les discussions et les recommandations de politique générale à travers deux dialogues sous-régionaux de politique générale de haut niveau et d'autres dialogues du même type à l'échelon national, qui ont porté sur des sujets en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement, le développement inclusif et durable, l'intégration économique régionale, la facilitation du commerce et les chaînes de valeur. De plus, le Bureau sous-régional a procuré directement à deux des pays les moins avancés et pays en développement sans littoral de la sous-région, l'Afghanistan et le Népal, une aide de renforcement des capacités. Le secrétariat a organisé un atelier innovateur de renforcement des capacités pour des responsables publics et des parties prenantes du secteur privé venus d'Afghanistan, au sujet des stratégies d'accession à l'OMC. Au Népal, un dialogue national de politique générale a eu lieu sur le renforcement de la résilience économique au Népal dans une période de troubles pour l'économie mondiale. Afin d'augmenter la cohésion et la coordination dans l'application des mesures de renforcement des capacités, le secrétariat a cherché spécialement à créer des partenariats avec les parties prenantes au développement dans chaque activité entreprise par l'intermédiaire du Bureau sous-régional. Le secrétariat a aussi créé, toujours par l'intermédiaire de ce Bureau, trois produits de connaissances intitulés respectivement *South and South-West Asia Development Monitor*, la série *ESCAP-SSWA Policy Briefs* et la série *South and South-West Asia Development Papers*, afin de proposer des analyses et des recommandations nouvelles de politique générale sur les priorités thématiques qui ont été définies par les États membres pour la sous-région.

E. Questions à examiner par la Commission

218. La Commission voudra peut-être:

a) Recueillir les vues et les fruits de l'expérience des membres et membres associés sur les sujets et les problèmes mentionnés par les bureaux sous-régionaux;

b) Indiquer les priorités et donner au secrétariat des indications complémentaires sur les orientations et les modalités que le secrétariat devra adopter dans ses travaux futurs, compte tenu des perspectives et des priorités sous-régionales différentes;

c) Encourager les membres et membres associés à renforcer la coopération sous-régionale et à l'incorporer dans les processus pertinents de planification du développement durable;

d) Donner au secrétariat des indications complémentaires sur les moyens de renforcer les résultats de développement durable et inclusif à l'échelon sous-régional.
